

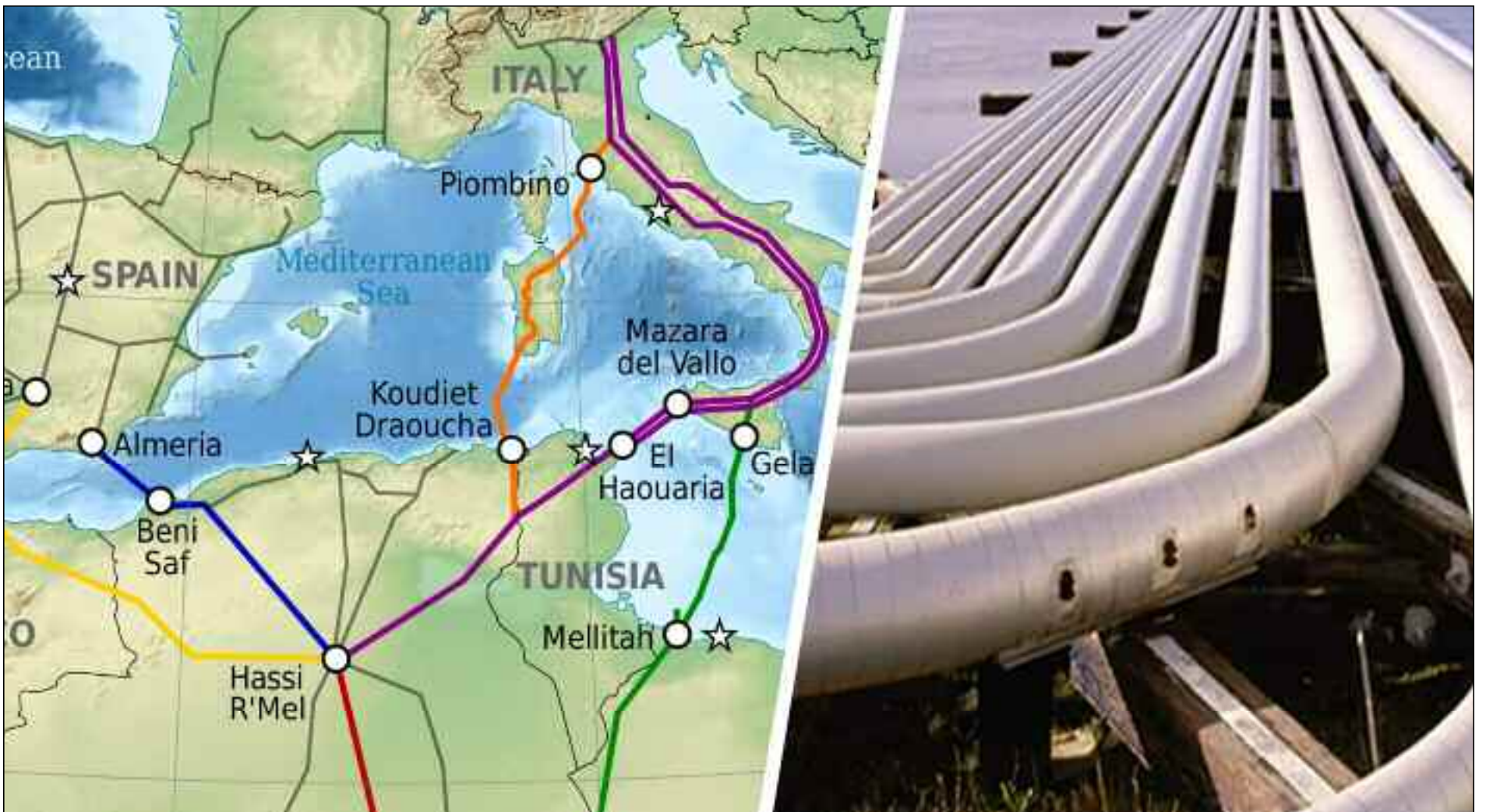


LE PROCÈS DU MEURTRE DE DJAMEL BENSMAIL S'OUVRAIT HIER

Ennahar TV révèle des complots du MAK et Rachad p.3

GAZODUC MAGHREB EUROPE

QUAND LE MAROC PERD UNE MANNE



© Photo : D.R

La multiplication des provocations et de l'hostilité du Maroc envers l'Algérie ont finis par aboutir à une situation de rupture. A la mi-juin passé et juste après la réunion des pays Non-alignés à l'ONU, le représentant du roi du Maroc distribue une note où il est mentionné la reconnaissance et le soutien de son pays au mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK), classé par l'Algérie comme mouvement terroriste. Cette grave provocation entraînera le rappel de l'ambassadeur d'Algérie à Rabat. p.4

ABDELMADJID CHIKHI, CONSEILLER DU PRÉSIDENT CHARGÉ DES ARCHIVES ET DE LA MÉMOIRE NATIONALE :

«Nous devons consacrer la cohésion nationale et faire front uni contre les conspirations fomentées contre ce grand pays» p.3



p.2

PÔLE SPÉCIALISÉ EN CYBERCRIMINALITÉ

La propagation d'informations mensongères sévèrement punie



CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA PANDMIE DU CORONAVIRUS (COVID-19)

Le vaccin protège contre le risque d'entrer en réanimation p.3

Diplomatie

Lamamra remet au Président Kais Saïed un message de son homologue algérien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a remis, hier, un message du président de la République, Abdelmadjid Tebboune au Président tunisien Kais Saïed. «J'ai eu l'honneur de rencontrer le Président Kais Saïed, auquel j'ai remis un message écrit de son frère le Président Abdelmadjid Tebboune», a écrit M. Lamamra sur son compte twitter.

Alger

Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de plus de 5.000 capsules médicales

La brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants de la division Est relevant de la Police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Alger, a démantelé un réseau criminel de trafic de comprimés psychotropes, a indiqué lundi un communiqué de la sûreté de la wilaya d'Alger. Cette opération a permis l'arrestation d'une bande de malfaiteurs composée de trois (03) suspects âgés entre 23 et 37 ans ainsi que la saisie d'une caisse carton comprenant 5.192 capsules médicales, un véhicule utilitaire, un motorcycle et deux téléphones mobiles», précise la même source.



Extradé d'Espagne Mohamed Abdellah placé sous mandat de dépôt

Le procureur de la République du tribunal de Sidi M'hamed a ordonné, hier, le placement sous mandat de dépôt de l'ex-gendarme Mohamed Abdellah au terme de son audition. Plusieurs charges sont retenues contre le prévenu notamment appartenance à un groupe armé terroriste, atteinte à la sécurité de l'Etat, financement d'une organisation terroriste, blanchiment d'argent d'une organisation criminelle.

Pôle spécialisé en cybercriminalité

La propagation d'informations mensongères sévèrement punie

Plusieurs décisions ont été prises lors du Conseil des ministres réuni, dimanche 22 août 2021, sous la présidence du Président Abdelmadjid Tebboune. D'abord, le Conseil des ministres a examiné et adopté le texte portant avant-projet d'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance du 8 juin 1966 portant code de procédure pénale.

Cet amendement vise à instituer un pôle pénal spécialisé pour les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication. C'est un pôle à compétence nationale chargé des infractions et crimes relatifs à la diffusion et à la propagation d'informations mensongères de nature à porter atteinte à la sécurité publique et à la stabilité de la société. Le Conseil des ministres a apprécié la mise en place du pôle spécialisé en cybercriminalité, comme un gain pour le secteur de la justice, similaire au pôle spécialisé en délits économiques, en mettant l'accent sur l'accélération de la mise en place du nouveau pôle et la lutte contre la cybercriminalité actuellement présentée à la justice. Le Conseil des ministres a également approuvé un projet d'ordonnance modifiant et complétant la loi organique portant régime électoral. A ce sujet, le Président Tebboune a souligné que l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) est la seule habilitée à décider de l'exemption de la condition de parité requise sur les listes électorales, et a demandé la réduction du nombre de signatures dans les régions à faible densité de population pour les candidats. Ces changements découlent des leçons tirées des précédents scrutins. Deux importantes décisions à caractère économique et social ont été annoncées pour le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Il s'agit de l'élimination des pénalités de retards en matière de cotisations à la sécurité sociale en faveur de 760.552 employeurs, tout en encourageant les cotisations aux caisses de la sécurité sociale dans l'objectif de préserver le tissu économique. La deuxième décision concerne un projet de loi instituant l'allocation chômage qui s'ajoutera aux formules d'allocations de chômage adoptées dans



Le Président Tebboune a souligné que l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) est la seule habilitée à décider de l'exemption de la condition de parité requise sur les listes électorales. (Photo:DR)

d'autres secteurs, qui sera soumis au Gouvernement et en Conseil des ministres. Autre point abordé par le Conseil des ministres : les incendies de forêts qui ont touché plusieurs wilayas.

Lutte contre la Covid-19 Vaccination en milieu scolaire et universitaire

Le Conseil des ministres réuni, dimanche 22 août 2021, sous la présidence du Président Abdelmadjid Tebboune, a pris plusieurs décisions concernant le secteur de l'Industrie pharmaceutique, à commencer par l'impératif d'accélérer le projet de production de vaccins en Algérie ; accorder la priorité absolue à l'organisation du marché de médicaments, son contrôle et le respect des normes de qualité dans la production, y compris pour ce qui est des compléments alimentaires ; relancer et promouvoir l'entreprise Saidal pour lui permettre de jouer un rôle leader sur les marchés national et africain.

Le Président Tebboune a chargé le groupe Sonatrach d'acquérir des camions de transport d'oxygène en prévision de l'augmentation de la production qui devra atteindre au premier semestre de l'année prochaine 800.000 litres/jour. Autres instructions données par le Président Tebboune : Elaboration d'un programme pour le lancement de projets de réalisation d'un hôpital spécialisé dans la prise en charge des brûlures graves et d'autres hôpitaux d'urgences dans les wilayas de Annaba, de Constantine et d'Oran ; ouverture de nouveaux vols vers les destinations ouvertes et d'autres vers de nouveaux pays ; dégel des projets pas encore engagés pour des raisons purement bureaucratiques. Le Président Tebboune a ordonné maintenir le contact et le dialogue avec les partenaires sociaux dans les secteurs de l'Education, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Santé.

A propos de la situation sanitaire créée par la pandémie de Covid-19, le Président Tebboune a instruit le Premier ministre à l'effet d'alléger le confinement sanitaire en rouvrant les plages et lieux de loisir, en cas de poursuite du recul des cas de contamination, avec le maintien des strictes mesures de prévention. Il a donné comme instruction, la vaccination de l'ensemble des enseignants des secteurs de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, ainsi que les étudiants universitaires, avant les deux rentrées scolaires et universitaires. La tendance à la baisse quotidienne du nombre de cas de contaminations à la Covid-19 se confirmait dimanche, avec l'annonce par le ministère de la Santé de 412 nouvelles infections au Coronavirus, au cours des dernières 24 heures, (en baisse par rapport au bilan de la veille, où 515 cas avaient été enregistrés), et 20 décès alors que 395 patients se sont rétablis au cours de la même période. Ce résultat satisfaisant est dû aux mesures de protection décidées par les pouvoirs publics et à leur respect par les citoyens ainsi qu'à la vaccination qui a connu un essor remarquable.

L. A.

REPÈRE

Election des professeurs de Droit constitutionnel

Les membres de la commission électorale installés

Il a été procédé lundi au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à l'installation des membres de la commission électorale nationale chargée de la supervision et de la surveillance de l'élection des professeurs de Droit constitutionnel membres de la Cour constitutionnelle et à l'ouverture des candidatures qui seront déposées en ligne via une plateforme numérique. La commission électorale nationale est composée d'un (1) magistrat ayant rang de conseiller à la Cour et de trois (3) enseignants de Droit constitutionnel et elle est dotée d'un secrétariat technique composé de fonctionnaires administratifs et techniques et d'un greffier de la Cour, a précisé un communiqué du ministère. Les candidatures sont ouvertes aux enseignants de Droit constitutionnel remplissant les conditions définies dans le décret présidentiel 21-304 du 4 août 2021 fixant les conditions et les modalités d'élection des professeurs de Droit constitutionnel, membres de la Cour constitutionnelle. Elles seront déposées en ligne via la plateforme numérique créée à cet effet par le ministère de l'Enseignement supérieur. Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, avait récemment convoqué les enseignants électeurs aux fins de l'élection des professeurs de droit constitutionnel, membres de la Cour constitutionnelle, prévue le jeudi 14 octobre 2021.

Agence

tructions portant accélération de la réforme du cadre législatif relatif à l'audiovisuel et du cahier des charges régissant les engagements généraux en matière de respect des libertés fondamentales, des exigences de la gestion démocratique de la société et du maintien de l'ordre public, parallèlement à l'organisation de l'exploitation des services de la télédiffusion et de la radiodiffusion. Le Conseil des ministres a approuvé un projet de décret présidentiel autorisant la contribution de l'Algérie à l'augmentation spéciale temporaire du capital callable de la Banque africaine de développement (BAD).

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Abdelmadjid Chikhi, Conseiller du Président : «Nous devons consacrer la cohésion nationale et faire front uni contre les conspirations fomentées contre ce grand pays»

Le Conseiller du président de la République, chargé des archives et de la mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi a mis en avant, avant-hier dimanche à Alger, la nécessité de consacrer la cohésion nationale en s'inspirant, a-t-il dit, de l'exemple des militants et moudjahidine et faire front uni contre les conspirations fomentées contre ce grand pays.

« Nous avons besoin de consacrer et de défendre notre unité nationale et de revenir à nos valeurs qui ont permis au peuple algérien de surmonter toutes les épreuves », a indiqué Abdelmadjid Chikhi.

S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue au siège du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Moudjahid, le Conseiller du président de la République, chargé des archives et de la mémoire nationale a insisté sur l'impératif de faire face aux complots ourdis contre l'Algérie. « Nous devons unifier les rangs et consacrer l'unité nationale qui a permis au



■ Chikhi : «Nous devons unifier les rangs et consacrer l'unité nationale qui a permis au peuple algérien par le passé de surmonter toutes les épreuves». (Photo : D.R)

peuple algérien par le passé de surmonter toutes les épreuves », a poursuivi Abdelmadjid Chikhi. Tous les critères susceptibles de renforcer notre unité nationale, a-t-il fait savoir, sont réunis et nous ne pouvons en aucun cas céder à la division. Soulignant la nécessité d'y faire face aux complots. « L'Algérie a tenté, par le passé, d'unifier le Maghreb, néanmoins, certaines parties... autres que les Algériens bien sûr, n'ont pas adhéré à notre démarche », a rappelé le Conseiller du président de la République, chargé des archives et de la mémoire nationale. Faisant remarquer que le Congrès de la

Soummam devait se tenir d'une manière ou d'une autre et sans délai, en ce sens qu'il a constitué un deuxième départ de la Révolution.

Le Congrès de la Soummam, a encore indiqué Abdelmadjid Chikhi, a traité deux questions. Celle relative aux moyens mobilisés par l'Etat pour arracher l'indépendance et la définition de la position des non Algériens en Algérie vis-à-vis de la Révolution et, a-t-il ajouté, celle relative à l'organisation de la Révolution et la légitimation des institutions dirigeantes.

Samedi dernier, le Front des forces socialistes (FFS) avait es-

timé que la personnalité algérienne imprégnée des constantes nationales et forgée par les crises et les épreuves endurées par ce brave peuple à travers les siècles ne sera jamais prise au piège de ces plans machiavéliques.

« Il n'y a pas de place dans l'Algérie de 2021 aux prédicateurs de la fitna et de la division entre les enfants d'une même patrie, ni aux instigateurs de plans pernicieux visant à diviser le pays et à ébranler sa stabilité », a écrit le plus vieux parti de l'opposition, le FFS dans son communiqué signé par le premier Secrétaire national, Youcef Aouchiche.

Rabah M.

BRÈVE

Indemnités des incendies

Le ministère de l'Intérieur dévoile la procédure à suivre

L'inspecteur central au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Abdelaziz Deliba, a confirmé que le processus d'évaluation des pertes causées par les récents incendies dans 26 wilayas atteint un stade très avancé, ce qui permet de commencer de recevoir les dossiers des personnes concernées pour leur permettre de bénéficier des subventions accordées par l'Etat algérien. Invité ce lundi 23 août 2021 sur les ondes de la radio Chaîne I, il a indiqué que les indemnités qui seront accordées aux sinistrés des aides financières pour les habitations endommagées sur la base de l'évaluation des experts, et d'autres en nature liées aux pertes qui ont affecté le secteur agricole, conformément aux instructions données par le président de la République, aux ministres de l'Agriculture et de l'Habitation. Évoquant le volet administratif, Abdelaziz Deliba a précisé que les dossiers devront contenir le document de l'expertise fourni par les spécialistes sur le base des dégâts subis, les procès-verbaux des équipes de spécialistes chargées de l'évaluation des dégâts, le dossier de la commission centrale et la pièce d'identité de l'intéressé.

Agence

Campagne de vaccination contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19)

«Le vaccin protège contre le risque d'entrer en réanimation», selon le Dr Koussa Lyamine

Le chef de service de la prévention à la direction de la Santé et de la population de la wilaya de Sétif, Dr Koussa Lyamine, a affirmé qu'aucune complication n'a été enregistrée pour ceux qui ont pris la première ou la deuxième dose du vaccin anti-Covid-19, depuis le début de la vaccination. Assurant, au passage, que la situation est actuellement stable, et que les lits Covid dans les hôpitaux de Sétif sont vacants.

« Les personnes vaccinées contre le virus et qui ont été infectées n'ont pas été beaucoup affectées, soulignant que le vaccin protège contre le risque d'entrer en réanimation et même à l'hôpital », a-t-il indiqué.

S'exprimant sur les ondes de la radio locale de Sétif, Dr Koussa Lyamine a fait savoir que tout ce qui circule sur le danger du vaccin anti-Covid pour les femmes enceintes et les accouchements est infondé.

« Il n'y a pas d'études scientifiques mettant en garde contre le danger du vaccin pour la procréation. Il n'y a aucun danger du vaccin pour les femmes enceintes et les accouchements », a-t-il dit, considérant que ceux qui

font circuler ce genre de rumeurs et d'autres sont ceux qui rejettent la stratégie de vaccination. Pour sa part, le président du Conseil de l'ordre des médecins, Dr Bekkat Berkani, a estimé, hier lundi sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne, que la décision du président de la République d'augmenter la cadence de la vaccination est une condition sine qua non pour réussir la prochaine rentrée sociale.

Saluant, à l'occasion, les mesures prises par les autorités, couronnées, a-t-il observé, de succès dans la mesure où le nombre de cas de contamination a diminué. Regrettant, au passage, l'absence de « plans de prévention et de stratégies de vaccination ».

De son côté, le directeur de l'hôpital Mohamed Boudiaf, d'Ain Oulmène, à Sétif, Ali Bouachria a assuré, hier lundi, que le nombre d'infections au Coronavirus (Covid-19) est en baisse significative, et la meilleure preuve en est l'hôpital d'Ain Oulmène, qui reçoit deux à trois cas par jour, contrairement aux jours précédents, de dix à quinze infectés par le virus. «Le confinement a prouvé son efficacité pour limiter

la propagation du virus », a-t-il indiqué relevant que le pourcentage de pureté du générateur d'oxygène est de l'ordre de 95%, ce qui est universellement applicable.

Avant-hier dimanche, un avion militaire relevant des Forces aériennes de l'Armée nationale populaire a atterri à la Base aérienne de Boufarik (Blida) avec à son bord une cargaison de deux millions de doses de vaccin anti-Covid, acquises auprès de la République populaire de Chine.

« Dans le cadre des efforts continus visant à garantir la disponibilité de tous les moyens nécessaires pour endiguer la propagation du Coronavirus (Covid-19), un avion militaire relevant des Forces aériennes de l'Armée nationale populaire a atterri, la matinée du 22 août 2021 à la Base aérienne de Boufarik (1^{ère} Région militaire), à son bord une cargaison de vaccins, estimée à deux millions (2.000.000) de doses acquises auprès de la République populaire de Chine », a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Rabah M.

Médias

Fitna

Ennahar TV révèle des complots du MAK et Rachad

Le procès des 91 personnes accusées d'être impliquées dans l'affaire du meurtre du jeune humaniste, Djamel Bensmaïl s'est ouvert hier lundi au tribunal de Sidi M'hamed à Alger, sous une très haute surveillance. Aux alentours de cette institution judiciaire, une présence policière impressionnante. Policiers en uniforme classique et en civil, la BMPJ, et les unités spéciales y étaient déployés alors que les 4x4 de la BRI y bloquaient les accès menant à ce tribunal. Les personnes interpellées dans le cadre de l'instruction de l'affaire de l'assassinat de Djamel Bensmaïl perpétré le 11 août dernier à Larbaâ Nath Irathen devaient être présentées devant le procureur de la République près du tribunal de Sidi M'hamed (Alger). Auparavant, le juge instructeur près du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt d'El Harrach le gendarme déserteur Mohamed Abdallah qui vient d'être extradé d'Espagne vers l'Algérie. Il est accusé d'appartenance à une organisation terroriste visant la sécurité de l'Etat et l'unité nationale, financement d'un groupe terroriste ayant pour objectif de porter atteinte à la sécurité de l'Etat et, blanchiment d'argent dans le cadre d'une organisation criminelle.

L'ancien gendarme avait été extradé avant-hier dimanche en compagnie d'une trentaine de harraga algériens à bord d'un navire assurant la navette Almeria/Ghazaouet. Il a été arrêté en Espagne le 12 du mois en cours alors qu'il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international émis par la justice algérienne. Sur un autre registre, la chaîne de télévision Ennahar TV a révélé, hier lundi, des complots des deux organisations terroristes, le MAK (Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie) de Ferhat Mhenni et le mouvement islamiste Rachad. Il semblerait que ces deux organisations terroristes, dont leur implication dans les récents incendies mais aussi dans l'assassinat du jeune Djamel Bensmaïl a été prouvée, projetteraient, selon ce même média, des actions visant l'unité nationale et la cohésion nationale.

R.M.

Gazoduc Maghreb Europe

Quand le Maroc perd une manne

La multiplication des provocations et de l'hostilité du Maroc envers l'Algérie ont finis par aboutir à une situation de rupture. A la mi-juin passé et juste après la réunion des pays Non-alignés à l'ONU, le représentant du roi du Maroc distribue une note où il est mentionné la reconnaissance et le soutien de son pays au mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK), classé par l'Algérie comme mouvement terroriste.

Cette grave provocation entraînera le rappel de l'ambassadeur d'Algérie à Rabat. A défaut de s'expliquer, le Makhzen poursuit ses provocations et permet au ministre israélien, Yaïr Lapid, de s'attaquer à l'Algérie lors de sa visite à Rabat les 11 et 12 août passés.

Ce dernier déclarera lors d'une conférence de presse ce qui suit : «J'exprime mes inquiétudes au sujet du rôle de l'Algérie dans la région, son rapprochement avec l'Iran et la campagne qu'elle a menée contre l'admission d'Israël en tant que membre observateur de l'Union africaine». Une menace à peine voilée lancée à partir d'un pays qualifié de «frère» par le roi du Maroc lors de son discours de la fête du trône, quelques jours avant la visite du ministre israélien. Cette déclaration du ministre des Affaires étrangères israélien a été faite à un moment où l'Algérie pensait ses blessures et luttait contre les flammes qui rava-

geaient une vingtaine de wilayas. L'implication de présumés coupables appartenant aux mouvements terroristes MAK et Rachad fera encore plus dégrader les relations avec Rabat. Lors de la réunion du Haut Conseil de sécurité, présidée par Abdelmadjid Tebboune, il a été souligné, entre autre, dans le communiqué «...les actes hostiles incessants perpétrés par le Maroc contre l'Algérie, ont nécessité la révision des relations entre les deux pays et l'intensification des contrôles sécuritaires aux frontières de l'Ouest». Le message est clair, la révision des relations avec le Maroc ne concerne pas seulement la diplomatie, mais y compris les autres secteurs, dont l'économie. Ce message a été rapidement compris par le Makhzen.

Moins de vingt-quatre heures après le communiqué de la Présidence algérienne, la directrice générale de l'Office marocain des hydrocarbures et des mines annonçait «la volonté du Maroc de maintenir cette voie (le gazoduc Maghreb Europe) d'exportation qui a été clairement affirmée de manière constante, à tout les ni-



■ Le GME était censé consolider les relations de bon voisinage entre l'Algérie et le Maroc, presque cinq ans après la signature de l'accord de cessez le feu entre le Polisario et le Maroc en 1991. (Photo : DR)

veaux, depuis plus de trois ans». Pourtant, le gazoduc Maghreb Europe n'a plus sa raison d'être compte tenu du degré d'hostilité affiché par le Maroc à l'égard de l'Algérie.

En 1996, le gazoduc Maghreb Europe (GME) est inauguré. Il alimente l'Espagne et le Portugal en gaz naturel algérien. Sa capacité s'élève à 12 milliards de mètres cubes.

Le GME passe ainsi par le Maroc. Ce qui permet à ce dernier pays de bénéficier d'un droit de passage qui pourrait être monnayé en dollars ou en gaz naturel. Le GME était censé consolider les re-

m³ cette année. Une quantité qui couvre les besoins de l'Espagne et du Portugal. Ce nouveau gazoduc est la propriété de Sonatrach à 51% et de la société espagnole Naturgy avec 49%

Connaissant bien le Makhzen et la politique du chantage qu'il pratique, il n'est pas question que le GME soit utilisé comme moyen de pression sur l'Algérie. Depuis 2012, les nouveaux contrats d'approvisionnement en gaz naturel de la péninsule ibérique passent par le gazoduc de Beni Saf, tandis que les anciens contrats du GME, qui transitaient par le Maroc, ne sont pas renouvelés.

les 23.000 MW, soit le double de celle du Maroc. Il arrive également très souvent à l'Algérie de vendre de l'électricité au Maroc avec une moyenne de 200 MW, surtout lors de la saison estivale. La majorité du peuple marocain n'a pas les moyens d'utiliser la climatisation durant la saison des grandes chaleurs.

Le prix du kilowattheure d'électricité est trois fois plus élevé qu'en Algérie. Il est de 0,131 dollars le kWh au Maroc, contre 0,040 dollars en Algérie. Le gaz de ville est un luxe dans le pays de Mohamed VI qui doit importer plus de 2,7 millions de tonnes de butane et de propane pour permettre au peuple de faire la cuisine et au secteur du tourisme de fonctionner.

On est bien loin de cette image d'un Maroc moderne et prospère que veut véhiculer la propagande du Makhzen. Et ceci ne concerne que l'énergie.

Avec l'arrêt de la manne du GME, le Maroc sera obligé d'importer du gaz naturel liquéfié (GNL) à un prix fort sur le marché mondial. Alors qu'auparavant, il bénéficiait d'une source sûre d'approvisionnement par ga-

zoduc et ne payait que la moitié de ses importations. Au premier semestre de 2021, le déficit commercial du Maroc a dépassé les 10 milliards de dollars tandis que la dette extérieure est de 60 milliards de dollars.

Etant très endettés et dans l'incapacité d'améliorer les conditions de vie de la majorité des Marocains, Mohamed VI n'a pas trouvé mieux que de faire de l'Algérie la cause de tous les maux du Maroc, tout en miroitant les retombées positives de la normalisation avec Israël. Sauf qu'il a oublié de dire à son peuple qu'Israël n'a jamais investis un seul dollar dans les pays arabes avec lesquels il a normalisé ses relations.

Transport

Révision

«Nécessité de revoir la gestion des lignes de longue distance»

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï a mis l'accent sur la nécessité de revoir la gestion des lignes de longue distance du transport routier, étant l'une des principales causes de la hausse du nombre des accidents de la route, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

Le ministre a présidé dimanche une réunion en présence de cadres du ministère, de syndicats du secteur du transport routier, à savoir l'Union nationale des chauffeurs de taxis (UNCT), l'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA) et l'Union nationale des transporteurs algériens (UNA), a précisé la même source.

Dans ce cadre, M. Bekkaï a souligné la nécessité de «revoir la gestion des lignes de longue distance, en mettant en place des points de liaison inter-wilayas, insistant sur le rôle joué par les syndicats à travers les campagnes de sensibilisation contre ce fléau dangereux». Le ministre a appelé les acteurs du secteur à contribuer à l'enrichissement de la stratégie du secteur à travers des propositions efficaces et à participer au large débat que le ministère compte ouvrir avec les professionnels sur la création du Conseil national de transport routier qui devrait résoudre plusieurs problèmes dont souffre le secteur.

Dans ce contexte, le ministre a exhorté les acteurs du secteur à faire preuve de clairvoyance et de responsabilité, affirmant la nécessaire coordination avec les directeurs des transports des wilayas représentant le ministère au niveau local, avec l'ouverture des canaux de dialogue et de débat pour la relance du secteur qui se veut «un vecteur du développement socio-économique du pays».

Lors de la rencontre, le ministre a écouté les différentes interventions et exposés présentés par les différents syndicats, dont les représentants ont soulevé une série de préoccupations et de problèmes rencontrés, a-t-il ajouté. Parmi les préoccupations soulevées, «la dégradation et la vétusté du parc automobile national de taxis, d'autobus et de camions, et l'incapacité de le renouveler en raison de l'indisponibilité des véhicules sur le marché».

Le problème d'exploitation de 50% seulement des capacités des transporteurs dans le cadre du respect du protocole sanitaire de lutte contre la pandémie, a également été posé, vu «les pertes colossales essuyées par les transporteurs, en raison de la hausse des différents frais liés à leur activité et l'existence d'activités parallèles, les transporteurs privés représentant la part du lion dans le marché national du transport», conclut le document.

Agence

Nadji C.

« Avec l'arrêt de la manne du GME, le Maroc sera obligé d'importer du gaz naturel liquéfié (GNL) à un prix fort sur le marché mondial. Alors qu'auparavant il bénéficie d'une source sûre d'approvisionnement par gazoduc et ne payait que la moitié de ses importations. Au premier semestre de 2021, le déficit commercial du Maroc a dépassé les 10 milliards de dollars tandis que la dette extérieure est de 60 milliards de dollars. »

lations de bon voisinage entre l'Algérie et le Maroc, presque cinq ans après la signature de l'accord de cessez-le-feu entre le Polisario et le Maroc en 1991. Mais, contre toute attente, Rabat n'affiche aucune volonté de normaliser ses relations avec Alger et poursuit ouvertement sa politique de blocage de toute solution pacifique à l'occupation du Sahara occidental.

Ayant des engagements fermes avec l'Espagne et le Portugal, qu'elle doit honorer, Sonatrach met en service un nouveau gazoduc en 2011. Ce dernier relie Beni-Saf à Almeria sans passer par le Maroc.

Il est doté d'une capacité dépassant de 8 milliards de mètres cubes, portée à 10 milliards de

Les quantités de gaz naturel qui transitent par le Maroc vont sensiblement baisser dès 2014. En 2019 le Maroc n'a bénéficié que de 105 millions de dollars de droit sur les exportations de gaz naturel par ce gazoduc. En 2020, ces revenus n'ont été que de 51 millions de dollars.

Le Maroc doit importer près d'un milliard de mètres cubes de gaz naturel annuellement. Une bonne partie de ce gaz lui était fourni en contrepartie du passage du gazoduc sur son territoire. Cette quantité est surtout utilisée pour produire de l'électricité. Le Maroc dispose d'une puissance installée de production d'électricité de 10.570 MW en 2020, alors que l'Algérie s'est dotée d'une puissance dépassant

INFO EXPRESS

DGSN

Mouvement partiel concernant sept directeurs centraux

Le directeur général de la Sûreté nationale a opéré, dimanche passé, après accord du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un mouvement partiel ayant concerné sept (7) directeurs centraux à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a indiqué un communiqué de la DGSN repris par l'agence officielle APS.

Guerre de libération nationale

Décès du moudjahid Ali Adel

Le moudjahid Ali Adel, dit Ali Delouk, est décédé à l'âge de 90 ans, a-t-on appris avant hier auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Né le 11 mai 1936 à Sidi Daoud (wilaya de Boumerdès) au sein d'une famille nationaliste, Ali Adel a répondu à l'appel de la patrie en 1955 en rejoignant les rangs de la révolution au niveau de la wilaya historique III. Ses grandes aptitudes et son dévouement dans la lutte lui valurent le respect et la confiance de ses compagnons d'armes. Après l'indépendance, le défunt a continué à servir la patrie, demeurant fidèle au message des chouhada jusqu'à son dernier souffle après une vie remplie de sacrifices et de positions nobles en tant que membre du bureau de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) à Boumerdes et l'un de ses éminents symboles historiques. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebigua, a présenté ses sincères condoléances à la famille et aux compagnons d'armes du défunt, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de prêter à ses proches patience et réconfort.

23 août 1998-23 août 2021

Pour que justice soit rendue pour toutes les victimes innocentes

Ce n'étaient que des enfants, des adolescents. Les années passent, les jours avec, mais il reste ce traumatisme profond de cette journée maudite où nos enfants ont péri victimes d'une tragédie qui n'a pas de nom. Comment a-t-on pu aller jusque-là ?



Comment peut-on mutiler des enfants, des innocents ? Pourquoi ? Qui a pu faire ça ? Dites-moi quel est le père ou la mère qui peut oublier ou taire ce crime d'enfants ? Je suis en colère parce que justice n'a pas été rendue, je suis en colère contre ceux qui ont tué la vérité, je suis en colère contre ceux qui ont pardonné à ma place ces crimes d'innocents. Qui peut faire le deuil de son enfant sans savoir qui est la main qui a fait ça ? Je n'ai que des

questions et j'interroge ceux qui sont derrière ce crime odieux ! Pourquoi, pourquoi, pourquoi ? Ce n'étaient que des enfants, des innocents ! Les jours passent, les années avec, mais il y aura justice, celle des hommes puis celle du Ciel qui aura raison des criminels, de leurs complices et de tous ceux qui ont tué la vérité. Pour que nul n'oublie ! Hommage à Monsieur Anane, père de Dja-

myl et Monsieur Merah, père de Yacine qui ont rejoint leurs enfants. Qu'ils sachent que nous continuerons à porter la mémoire de nos enfants victimes de la bêtise de ces hommes qui n'ont pas compris qu'aucun crime ne peut être tu.

Le père de Lyes Mesbah Abdelmadjid

Cinéma

Le Président Tebboune ordonne la relance du projet de production du film sur «l'Emir Abdelkader»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a donné des instructions, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, pour la relance du projet de production du film «l'Emir Abdelkader», «fondateur de l'État algérien moderne et symbole universel», in-

dique un communiqué du Conseil. Le chef de l'Etat a également mis l'accent sur la nécessité d'asseoir les bases d'une industrie cinématographique créatrice d'emplois et de richesse à travers une production cinématographique constructive répondant aux standards internatio-

naux, précise la même source. Par ailleurs, il a jugé impératif d'intégrer les diplômés des instituts artistiques et dramatiques ainsi que les titulaires de Baccalauréat artistique, à instituer prochainement, dans le domaine artistique, toutes spécialités confondues.

Communauté algérienne à l'étranger : Berramdane en tournée en France depuis le 19 août

M. Nazih Berramdane, Conseiller du président de la République, chargé du Mouvement associatif et de la Communauté nationale à l'étranger, a entamé une tournée en France depuis le 19 août 2021 et se poursuivra jusqu'au 23 du même mois. M. Berramdane qui a tenu une réunion avec les représentants du mouvement associatif de la diaspora algérienne établie à Marseille et à Lyon, a mis l'accent sur «la volonté sincère des Pouvoirs publics, notamment le président de la République

d'œuvrer pour le renforcement des liens forts qui existent entre la communauté nationale à l'étranger et la mère-patrie». Des «liens forts et particuliers» démontrés par l'élan de solidarité, sans précédent, qui s'est manifesté lors de la double propagation meurtrière du Covid-19 et des feux de forêts à travers le pays. M. Berramdane a également exhorté la diaspora algérienne à «mieux s'organiser de manière à constituer une force capable de défendre ses propres intérêts dans le

pays d'accueil, d'apporter sa contribution aux efforts de développement qui ont lieu dans son pays d'origine et permettre aux autorités algériennes d'assurer un meilleur accompagnement». Au cours de ces rencontres, il a écouté les préoccupations de la diaspora qui s'articulent notamment autour des questions culturelles, le rétablissement des liaisons aériennes et maritimes de et vers l'Algérie, le rapatriement des dépouilles mortelles et la facilitation de l'acheminement des dons.

INFO EXPRESS

Angoulême

Hommage au cinéma algérien au Festival du film francophone

Le 14e Festival du film francophone d'Angoulême, prévu dans cette ville française du 24 au 29 août, a programmé une section «Hommage au cinéma algérien» qui prévoit la projection d'une quinzaine de films algériens, annoncent les organisateurs sur le site Internet du festival. Le festival prévoit la projection du film ayant décroché la palme d'or du festival de Cannes en 1975, «Chronique des années de braise» du réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina ainsi que d'autres grands classiques algériens comme «Omar Gatlatou» de Merzak Allouache, «Nahla ou la ville qui sombre» de Farouk Beloufa, ou encore la comédie «De Hollywood à Tamanrasset» du réalisateur Mahmoud Zemmouri. De nombreuses coproductions réalisées par des cinéastes algériens sont également au programme de cet hommage à l'instar de «Cheb» de Rachid Boucharab, «La famille» de Merzak Allouache, «Le harem de madame Osmane» de Nadir Moknèche, ou encore «Le soleil assassiné» de Abdelkrim Bahloul. Des œuvres plus récentes et primées dans d'autres festivals seront aussi à l'affiche dont «Leur Algérie» de Lina Soualem, «Abou Leïla» de Amine Sidi Boumediene, «L'oranaï» de Lyes Salem ou encore «A mon âge je me cache pour fumer» de Ryhana Obermeyr.

SOS

Homme, âgé de 32 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Sahara occidental

Le Maroc n'a d'autre choix que d'organiser le référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui

→ Le représentant du Front Polisario en Europe et auprès de l'Union européenne, Oubi Bouchraya Bachir, a estimé que l'occupant marocain n'a d'autre choix aujourd'hui que d'organiser le référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui conformément à la légalité internationale.

Dans une déclaration à la Radio Algérie internationale, en réaction au discours prononcé par le roi Mohamed VI à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution du roi et du peuple, M. Bouchraya a précisé qu'à la lumière des développements que connaît la question sahraouie, le roi du Maroc n'a d'autre choix pour sortir de l'impasse et régler le conflit que de se conformer à l'unique accord signé en 1991 avec la partie sahraouie sous l'égide des Nations Unies et prévoyant la tenue d'un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui.

«Le dernier discours du roi du Maroc reprend la même antienne : fuite en avant dans sa politique expansionniste au Sahara occidental et déni de la réalité historique selon laquelle le peuple sahraoui doit bénéficier de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance», a souligné le diplomate sahraoui.

«Le discours du roi n'a rien apporté de nouveau. Il n'a fait que ressasser les mêmes contrevérités tentant, comme toujours, de mettre ses crises régionales et internationales sur le compte des pays voisins en Afrique et en Europe», a ajouté M. Bouchraya.

«Le roi du Maroc doit regarder la vérité en face et comprendre que tous les problèmes de son régime aux niveaux régional et international, y compris avec certains Etats européens, découlent de sa politique expansionniste au Sahara occidental», a-t-il dit. Pour le diplomate sahraoui, «permettre au peuple sahraoui de se



■ Le conflit au Sahara occidental s'est rallumé après des décennies de calme précaire.

prononcer sur son avenir à travers le référendum d'autodétermination convenu précédemment est synonyme de davantage de progrès et de prospérité pour les

peuples de la région, y compris le peuple marocain, dans le cadre du respect dû entre pays voisins». Le Gouvernement sahraoui avait fustigé samedi dans «les

termes les plus forts» le discours du roi du Maroc, le qualifiant de «fuite en avant et de refus de se conformer à légalité internationale».

Agence

Tentative de liquidation physique de la militante sahraouie Sultana Khaya



La militante sahraouie des droits de l'homme, Sultana Khaya a fait l'objet, dimanche, d'une tentative de liquidation physique par les forces de sécurité marocaines, qui ont pris d'assaut le domicile de la militante et agressé brutalement les membres de sa famille ainsi que d'autres militants. Assignée à résidence à son domicile, sis à la ville occupée de Boujdour, Sultana Khaya a indiqué dans une déclaration à l'APS que des forces spéciales de sécurité «ont pris d'assaut le domicile de sa famille, agressé tous ses membres et tenté de la liquider physiquement, en raison de sa lutte acharnée pour les droits de l'homme dans les villes occupées».

«Les forces de sécurité marocaines m'ont clairement menacée de mort si je continue à exprimer mes positions politiques et à briser la tentative des autorités d'occupation d'imposer un black-out sur la cause sahraouie dans les villes occupées». L'agression, ajouta-t-elle, a entraîné la blessure de sa sœur militante Ouara, de sa mère et des membres de sa famille, dont le fils d'Ouara qui a été également torturé et laissé couvert de sang après une grave blessure à la tête. La commission de communication de la ville occupée de Boujdour a indiqué que «l'agression barbare contre la famille de Khaya se poursuit et que les forces de répression

marocaines ont perpétré un massacre devant son domicile et attaqué à nouveau ses membres», ajoutant que cette agression a également touché la militante Fatima Al-Hafidhi et nombre de sympathisants qui sont venus pour soutenir la famille.

«Une autre nuit horrible vécue par la famille résistante Ahl Oueddi qui s'est réveillée à l'aube suite à une intervention barbare d'une équipe spéciale, relevant de la police d'occupation, qui a pris d'assaut toute la maison, y compris la nièce (4 ans) de la militante des droits de l'homme Sultana Khaya», a fait savoir la commission dans son communiqué.

Agence

Maroc

L'espagnol Territorio y Ciudad participe à un projet illégal à Dakhla occupée

Le gouvernement marocain a fait appel à un groupe espagnol pour la réalisation d'un projet illégal visant à transformer la ville occupée de Dakhla au Sahara occidental en une «éco-ville», révèle l'observatoire Western Sahara Resource Watch (WSRW).

«L'entreprise espagnole Territorio y Ciudad, spécialisée dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire, a réalisé un rapport dans lequel elle a exposé les principaux points d'intervention nécessaires pour faire de Dakhla une ville durable», écrit WSRW sur son site internet.

Le rapport, intitulé «étude concernant une éco-ville à Dakhla au Maroc» situe erronément la ville sahraouie au Maroc, qui détient les trois quarts du Sahara occidental sous occupation militaire depuis 1975, rappelle l'ONG. L'observatoire chargé du suivi des ressources naturelles au Sahara occidental occupé a fait savoir que, l'étude partiellement disponible sur le site Web de l'entreprise

espagnole n'est pas datée.

Sur la base d'un court communiqué de l'entreprise, Western Sahara Resource Watch «déduit que le rapport doit avoir été présenté en mai 2020», notant que, «l'entreprise aurait été mandatée par le gouvernement marocain», annoncé comme l'un des clients de Territorio y Ciudad sur le site Web. L'entreprise n'a pas daigné répondre aux questions de l'observatoire.

Selon WSRW, le rapport de Territorio y Ciudad contient une liste de recommandations et propositions visant à créer des quartiers multifonctionnels, de nouvelles zones d'activité qui renforcent la compétitivité de la ville et la mobilité durable.

Ledit document met également l'accent sur la mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable.

Les pages du rapport rendues publiques contiennent une référence à une centrale solaire dans la ville de Dakhla.

Agence



■ Regain de tension à Dakhla au Sahara occidental occupé.

Bir Lahlou

L'APLS poursuit ses attaques contre les positions marocaines

L'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) a poursuivi ses attaques contre les positions et les sites de retranchement des forces d'occupation marocaines dans les secteurs du Mahbes, Ouserd et Ketla, indique le communiqué numéro 284 du ministère sahraoui de la Défense.

Selon la même source, les forces de l'armée sahraouie ont lancé dimanche des attaques ciblant les forces d'occupation marocaines à deux reprises dans la zone Aadim Oum Adjloud et la zone de Kelb Ennes à Ou-

serd. Des unités de l'armée sahraouie ont également ciblé le commandement du 43ème bataillon dans la région d'Amiter Lamkhinza dans le secteur du Mehbes. D'autres unités ont ciblé la région d'Arkez dans le secteur d'El Ketta.

Le communiqué précise, en outre, que les attaques menées par l'armée sahraouie ont occasionné de grandes pertes à l'armée marocaine tout le long du «mur de la honte».

Agence

contribution

Les changements nuisent à l'efficacité

Cadre juridique, facteur de démobilité

→ L'objet de cette contribution, avec les tensions budgétaires et géostratégiques, l'Algérie n'ayant pas besoin d'une pléthore de ministères qui se télescopent dont l'expérience récente a montré le manque de cohérence et de management stratégique (la responsabilité étant intersectorielle) idem pour les collectivités locales.

L'efficacité des institutions, sous réserve d'une planification stratégique devra s'articuler autour de grands ministères homogènes et de cinq à six grands pôles régionaux pour faire face à la crise économique et redonner confiance aux citoyens. Avant 1965, la forme d'autogestion était privilégiée; de 1965 à 1980, nous avons de grandes sociétés nationales et de 1980 à 1988, nous assistons à une première restructuration découpant les grandes sociétés nationales. Comme conséquence de la crise de 1986 qui a vu le cours du pétrole s'effondrer, des réformes timides sont entamées en 1988: l'Etat crée huit fonds de participation qui étaient chargés de gérer les portefeuilles de l'Etat.

Comme conséquence de la cessation de paiement en 1994 et l'accord de rééchelonnement en 1996, l'Etat crée 11 holdings en plus des cinq régionaux avec un Conseil national des privatisations; en 2000, nous assistons à leur fusion en cinq méga holdings et la suppression du Conseil national des privatisations; en 2001, nouvelle organisation et l'on crée 28 sociétés de gestions des participations de l'Etat (SGP) en plus des grandes entreprises considérées comme stratégiques.

Lors de différents Conseils de gouvernements tenus durant toute l'année 2007/2008, une nouvelle organisation est proposée par le ministère de la Promotion de l'Investissement qui n'a pas fait l'unanimité; Sonatrach et Sonelgaz ne sont pas concernées par cette organisation répondant à des lois spécifiques. Depuis à aujourd'hui existent des organisations hétérogènes des capitaux marchands de l'Etat avec une tendance de revenir à la tutelle des ministères où les PDG d'entreprises publiques ont peu d'autonomie.

Le Gouvernement algérien courant 2009 a décidé d'introduire la règle des 49/51% généralisée à tous les secteurs ce qui a nui à l'attrait de l'investissement étranger et a permis des transferts illicites de capitaux avec parfois la complicité de partenaires étrangers non mus par la création de valeur



ajoutée interne. Or comme je l'ai mis en relief dans plusieurs interviews nationales (www.google.com 2008/2009) et internationales la Tribune.fr du 13 mai 2013 (France) et l'American Herald Tribune (USA) du 26 décembre 2016 il faut éviter l'utopie tant économique que politique, la règle des 49/51% ayant pour fondement l'idéologie et non l'efficacité économique.

En ce mois de août 2021, l'Algérie est toujours en transition vers l'économie de marché, qui doit se fonder sur des mécanismes concurrentiels dans tous les domaines cohabitant une gestion administrée toujours dominante avec des embryons de libéralisation et le risque de passage d'un monopole public à un monopole privé spéculatif.

D'où l'importance du rôle stratégique de l'Etat régulateur, comme en témoigne le poids de la bureaucratie, la corruption (renvoyant à la refonte de l'Etat), la léthargie du système financier, l'épineux problème du foncier, l'inadaptation du système socio-éducatif et la dominance des emplois rente montrant clairement l'absence d'une véritable politique salariale fondée sur le travail et l'intelligence, car le devoir de solidarité ne saurait signifier versement de traitement sans efforts, vision populiste suicidaire.

Nouvelle organisation ministérielle et locale

Comme j'ai eu à le préciser dans plusieurs contributions parues entre 2006/2008 cette réorganisation devient urgente pour des raisons d'économies, de gestion et d'efficacité gouvernementale autour de grands ministères avec des secrétariats d'Etat techniques limités qui n'assistent pas au Conseil des ministres, le principal responsable étant le ministre de tutelle devant combiner le dialogue et l'unité de commandement. L'Etat doit réduire son train de vie, donner l'exemple de rigueur, éviter en cette période de crise des dépenses inutiles de prestige sans impacts véritables sur le devenir économique du pays et donc sur l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens.

Du point de vue des réformes territoriales, l'objectif est de s'orienter vers une réelle décentralisation et non la déconcentration en créant d'autres entités administratives bureaucratiques, les nouvelles technologies permettant des réseaux décentralisés efficaces, afin de rapprocher l'Etat du citoyen et accroître l'efficacité économique. Cela suppose une autre organisation locale,

notamment du rôle des wilayas par la création de cinq à six pôles socio-économiques régionaux pilotés par les Chambres de commerce régionales, le wali jouant le rôle de régulateur et non de gestionnaire, impliquant tant l'administration, les élus, les entreprises, les banques, la société civile, les universités/centres de recherche devant donc revoir les Codes communaux et de wilayas.

Les directions de wilayas qui sont budgétivores devront être regroupées en adéquation avec celles des ministères.

Il y a urgence de la création d'un grand ministère de l'Economie couplant le ministère des Finances, le ministère du Commerce et le ministère des Investissements de l'Industrie, de la PMI /PME tout en lui rattachant les Mines, segment stratégique de la relance industrielle.

Les différentes agences chargées de l'investissement qui se télescopent et qui sont loin d'avoir répondu aux attentes des pouvoirs publics malgré de nombreux avantages accordés, (ANDI - emploi des jeunes etc.) devront être rattachés à ce ministère pour plus de cohérence.

Le secteur tourisme devrait être couplé avec celui de l'artisanat et de la culture. Le défi majeur du XXI^{ème} siècle étant celui de l'eau, dont l'Algérie et plus globalement, l'Afrique devrait connaître selon l'ONU une importante sécheresse 2024/2025, la solution étant le dessalement de l'eau de mer dont la base est le gaz, combiné avec les énergies renouvelables au ministère clé de l'Energie, il y aurait lieu de lui adjoindre celui des Ressources en eau tout en impulsant l'industrie pétrochimique et les énergies renouvelables qui accusent un retard important.

L'agriculture et la pêche formeraient un tout ainsi que les Transports, Travaux publics et l'Habitat. Quant aux structures de la Jeunesse et des Sports, celui de la Promotion de la condition féminine, de la protection de l'enfance, elles devront faire l'objet d'un traitement particulier. Il est entendu, du fait de leur sensibilité, comme dans tous les pays du monde, l'organisation du ministère de la Défense et des services de sécurité, des Affaires étrangères et de la Justice (l'indépendance de la justice étant consacrée dans la Constitution), il faut faire confiance à leurs structures internes aidées des experts dans ce domaine, pour leurs adaptations au bouleversement du nouveau monde Culture participative pour un nou-

veau projet de société Car nous avons deux options: soit satisfaire les appétits partisans par une redistribution passive de la rente avec la création de 40 ministères sans efficacité réelle, ou privilégier l'efficacité gouvernementale allant vers plus de réformes, condition d'un développement durable.

Ce dernier repose sur le travail et l'intelligence afin de redonner une lueur d'espoir, surtout à une jeunesse désabusée en conciliant l'efficacité économique et la justice sociale dans un univers concurrentiel où toute Nation qui n'avance pas recule. Le retour à la croissance hors hydrocarbures qui reste tributaire, outre de l'élément fondamental de bonne gouvernance et de la revalorisation du savoir, d'un certain nombre de conditions: la réhabilitation de l'entreprise et la levée des contraintes bureaucratiques à l'investissement passant par la refonte urgente du système financier, fiscal, douanier, domaniale, du foncier, une détermination plus grande de la réalisation du programme du partenariat public/privé et de la privatisation qu'elle soit totale ou partielle.

Sur le plan sociopolitique, cela passe la production d'une culture politique participative, une communication institutionnelle efficace et l'élaboration d'un nouveau consensus social et politique (ce qui ne signifie aucunement unanimité, signe de la décadence de toute société) permettant de dégager une majorité significative dans le corps social autour d'un véritable projet de société.

La réussite est avant tout non celle d'un homme seul (une seule main, comme dit l'adage, ne saurait applaudir), mais celle d'une équipe compétente soudée, de véritables managers sachant tant gérer qu'à l'écoute des populations, animés d'une profonde moralité avec une lettre de mission à exécuter dans les délais respectant les coûts internationaux.

En conclusion, l'Algérie, pays à fortes potentialités, doit s'adapter aux nouveaux enjeux mondiaux, où le développement du XXI^{ème} siècle reposera sur la bonne gouvernance et la valorisation du savoir dominé par la transition énergétique et numérique avec la nouvelle révolution du système d'information et de vives tensions au niveau de la région qui préfigurent d'un bouleversement géostratégique et économique.

L'adaptation à ces nouvelles données implique un Etat de droit, la promotion de la condition féminine, la démocratie tenant compte de notre anthropologie culturelle et la mise en place de l'économie de marché concurrentielle productive, loin de tout monopole qu'il soit public ou privé.

La réussite de cette grande entreprise dans le cadre de l'espace euroméditerranéen et africain, espace naturel de l'Algérie, interpelle toute la société supposant une révolution culturelle des mentalités des dirigeants et des citoyens qui ont longtemps reposé sur la rente. Car à vouloir perpétuer des comportements passés, l'on ne peut aboutir qu'à une vision périmée.

Le risque, sous couvert de discours trompeurs d'autosatisfaction, de la paralysie économique avec une déflagration sociale est justement là.

Pr Abderrahmane Mebtoul
*Professeur des universités,
expert international

INFO EXPRESS

**Adrar
un incendie détruit
des manuscrits de la
bibliothèque de
Moulay Al-Abbas
Al-Ragani**



Un incendie a détruit l'ensemble des anciens manuscrits de "Khizanate" (bibliothèque traditionnelle) de Moulay Al-Abbas Al-Ragani dans la commune de Bouda (Ouest d'Adrar), a-t-on appris lundi auprès des propriétaires de la bibliothèque.

Ce patrimoine culturel est composé de plusieurs manuscrits liés à différents domaines, notamment une des plus anciennes versions du Coran écrite par le fondateur de la bibliothèque Moulay Al-Abbas Ben Moulay Abdallah Al-Ragani, ainsi que d'autres manuscrits sur El-fiqh (les principes de la loi islamique), la langue, la littérature, les biographies, la médecine et autres, a précisé la même source.

L'enseignant de l'histoire à l'Université d'Adrar, Pr. M'barek Djaâfri, a indiqué que la bibliothèque de Moulay Al-Abbas Al-Ragani située à Ksar "Beni Azel", (commune de Bouda) dispose de plus de 1.963 manuscrits relatifs, entre autres, à la science, l'art, en plus des lettres et des actes anciens.

L'incident, dont les causes sont encore inconnues, a suscité le ressentiment des hommes de la culture qui s'intéressent au patrimoine de la région. Ils ont appelé, à cette occasion, à la numérisation des manuscrits afin de les protéger de pareils incidents.

Tizi-Ouzou

Plus de 5.100 ha d'arbres fruitiers et plus de 19.100 animaux d'élevage brûlés

→ **Quelque 5.193 hectares d'arbres fruitiers et 19.178 animaux d'élevage ont brûlé dans les incendies, du 9 août à Tizi-Ouzou, selon un bilan, non définitif, de la direction locale des services agricoles (DSA).**

Quelque 5.193 hectares d'arbres fruitiers et 19.178 animaux d'élevage ont brûlé dans les incendies du 9 août à Tizi-Ouzou, selon un bilan, non définitif, de la direction locale des services agricoles (DSA), communiqué, dimanche à l'APS.

Selon le bilan arrêté à hier, samedi, par les équipes mixtes chargées du recensement et de l'évaluation des dégâts causés par les feux de forêts, sur les 5.193 ha d'arbres fruitiers, pas moins de 4.500 ha sont des vergers d'oliviers alors que le reste (693 ha) représente d'autres espèces fruitières (cerisiers, figuiers, grenadiers).

Concernant l'activité d'élevage, le bilan provisoire fait état de la perte, suite aux incendies, de 295 têtes de bovins, 1.318 ovins, 1.131 caprins, 4.892 poulets de chair, 10.000 poules pondeuses, et 1.542 lapins, soit un total de 19.178 animaux d'élevage.

A cela s'ajoute la destruction par les flammes de 8.110 ruches pleines et de 3.101 ruches vides ainsi que 429 équins et espèces asines (ânes, mulets et chevaux) Les mêmes équipes ont également recensé plusieurs infrastructures agricoles brûlées, dont 103 étables, 100 bergeries, 40 chèvreries, 26 poulaillers en



■ Cette catastrophe restera à jamais gravée dans notre mémoire.

(Photo : DR)

dur, 31 serres avicoles, 3 batteries de poules pondeuses et 154 hangars. Le directeur des services agricoles, Djamel Sersoub, a indiqué à l'APS que ce bilan couvre 24 communes visitées par les équipes de recensement qui se sont déplacés depuis le 15 août courant, date du début de l'opération, à 4267 exploitations agricoles. Le recensement qui a atteint un taux de 60% et qui sera achevé dans environ une semaine, selon ce même responsable, se poursuit toujours. Il a lancé un appel aux agriculteurs qui n'auraient pas été recensés les invitant à se rapprocher des subdivisions agricoles de leurs localités «afin que les recenseurs qui sont toujours sur place puissent se déplacer chez eux et évaluer les dégâts subis». Les incendies du 9 août ont fait des di-

zaines de morts parmi les citoyens et les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi que d'énormes dégâts en

agriculture, forêts et biens privés (habitations notamment) et publics, rappelle-t-on.

Agence

Bouira

Campagne de vaccination au profit des employés de l'Education

Une campagne de vaccination contre la Covid-19 a été lancée à Bouira au profit des employés de l'Education et ce en prévision de la prochaine rentrée scolaire, a indiqué dimanche le chargé de la communication de la direction locale de ce secteur, M. Abdelhamid Douadji. Selon les détails fournis à l'APS par M. Douadji, l'opération de vaccination a démarré dans la matinée avec un afflux importants des employés du secteur. «Nous avons plus 17.000 employés qui sont concernés par la vaccination afin de lutter contre la propagation du virus dans les établissements scolaires», a expliqué le même responsable. Une douzaine de centres de la santé scolaires sont ouverts à cette occasion pour mener cette campagne de vaccination à travers les différentes communes de la wilaya de Bouira. «La vaccination est indispensable pour protéger le personnel de l'Education afin de freiner la propagation du virus au sein du milieu scolaire», a-t-il dit. «Cette campagne devra se pour-

suivre jusqu'au jour de la rentrée scolaire», a tenu à préciser M. Douadji. Fin juillet dernier, la direction de l'Education avait déjà menée deux opérations de vaccination au profit des employés du secteur, selon la même source. Durant ces deux opérations, qui ont connu un grand engouement, plus de 1.000 employés avaient été vaccinés dans le cadre des mesures de prévention et de lutte contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus. En prévision de la rentrée scolaire, les autorités locales de la wilaya ont déployé d'importants montants financiers pour l'acquisition de produits de prévention et de protection contre la pandémie dans le milieu scolaire. «Cette année, de gros moyens sont mis à la disposition du secteur de l'Education pour la prévention et la lutte contre la propagation du virus notamment avec le nouveau et dangereux variant Delta», a souligné le même responsable.

Agence

Oran

166 familles occupant de vieux bâtis relogées à Oued Tlelat

Quelque 166 familles occupant de vieux bâtis dans la daïra d'Oran ont été relogées, dimanche, au nouveau pôle d'agglomération à Oued Tlelat. Cette opération a concerné les occupants de 23 immeubles vétustes sis à la délégation communale de Sidi El Bachir (ex-Plateau), relevant de la commune d'Oran.

Le wali, Messaoud Djari, qui a présidé cette opération a fait savoir, dans une déclaration à la presse, que le programme destiné aux locataires du vieux bâti comporte pas moins de 2.500 logements qui seront distribués prochainement au pro-

fit de leurs bénéficiaires. Il a ajouté que les services de la wilaya ont tracé un programme de relogement, tous types confondus, visant la distribution de 40.000 logements au cours de cette année 2021.

De son côté, le chef de la daïra d'Oran, Mourad Rahmouni, a affirmé que les services de contrôle technique des constructions (CTC) a recensé 693 bâtiments menaçant ruine au niveau des délégations communales d'Oran.

Ces vieux bâtis ont été classés selon le degré de dangerosité. L'état de certains bâtis exige un relogement urgent de ses habitants. «C'est le cas des bénéficiaires de cette la première

phase déroulée ce jour», a-t-il précisé.

Par ailleurs, le même responsable a annoncé que des opérations similaires sont programmées dans les semaines à venir et concerneront les occupants de 150 immeubles menacés d'effondrement.

«Une fois les conclusions des enquêtes menées seraient transmises au services concernés», a encore ajouté Mourad Rahmouni. Les bâtisses concernées sont situées au niveau de neuf délégations communales telles que celles de Sidi El Bachir, Derb, Sidi El Houari, El Mokrani, El Makarri, El Hamri et Ibn Sina, rappelle-t-on.

Agence

BRÈVE

Sûreté d'Alger

Saisie de près d'un kg de cannabis et récupération d'une somme d'argent

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi près d'un (1) kg de cannabis et récupéré une somme d'argent et une arme blanche retrouvés en possession d'un mis en cause à la circonscription administrative de Baraki. Selon un communiqué des mêmes services, la Brigade de la police

judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Baraki ont procédé à l'arrestation du mis en cause impliqué dans une affaire de «possession de drogues (cannabis) et de psychotropes à des fins commerciales et de stockage, ainsi que d'armes blanches prohibées de la 6ème catégorie sans justificatif légal». L'opération s'est soldée par «la saisie de 900 g de cannabis, 569 comprimés psychotropes, un fusil harpon et une somme d'argent provenant du trafic, ainsi qu'une unité de jeux pyrotechniques. Après finalisation des procédures judiciaires, le mis en cause a été déféré devant le parquet territorialement compétent, ajoute la même source.

Agence

Hirak

Genèse, caractéristiques, évolution et perspectives

Dans cette modeste contribution, sur la base d'une tentative d'approche marxiste-léniniste (1) de l'histoire immédiate, sur le «Hirak» ou soulèvement populaire, je m'appuierai sur une reconstitution chronologique approximative des divers faits marquants amassés dans les sources journalistiques et orales de première main, en plus de certains échanges avec des camarades et ami(e)s, d'internet (avec la nécessaire prudence exigée à cause de la propagande perfide – fake news – des protagonistes), et de l'observation directe de l'événement à Oran pendant plusieurs semaines et Alger pendant le 8 novembre 2019 et les 21 /22 février 2020.



■ Manifestations populaires du «Hirak» historique du 22 février 2019.

(Photo > D.R)

Une seconde et nouvelle phase commencera pour le «Hirak» qui se videra des larges masses populaires et l'arrêt des débrayages des zones industrielles et tous les secteurs de la production, des différents services socio-économiques – des millions de personnes – (après le limogeage du président), pour laisser la place aux troupes aguerries des forces politiques coalisées et où l'initiative appartiendra aux réseaux de l'ex-DRS disséminés partout, qui passeront à la contre-offensive, profitant de quelques erreurs tactiques du haut commandement de l'ANP, et du manque d'expérience politique et de maturité chez la grande masse des jeunes pour saisir les vrais enjeux des luttes se déroulant dans un contexte géopolitique régional et international défavorable aux forces de la paix et de la lutte anti-impérialiste(49).

Certes une toute petite marge de manœuvre est permise à l'Algérie par l'instauration inéluctable d'un monde multipolaire grâce à l'émergence de la Chine et de la Russie ; mais la situation frontalière très étendue et tendue de tous les côtés reste instable et périlleuse par l'encercllement des bases militaires de l'OTAN, le danger provenant de la Libye, du Sahel (infecté par la France) et de la frontière Ouest avec le Maroc à l'ambition expansionniste. Notre pays vit toujours une menace réelle et durable.(50)

Cette deuxième phase déclinante du «Hirak» – sauf à certaines dates symboliques – s'instaurera aussi progressivement après presque un trimestre et durera jusqu'aux présidentielles retardées fixées au 12 décembre 2019. Certains faits et tendances qui vont dominer cette période étaient déjà perceptibles dans la première phase, mais à l'état embryonnaire et potentiellement amplifiés.

D'ailleurs il n'y a pas une cloison hermétique entre les deux moments, mais les faits marquants et dominants pendant le premier se réduiront pendant le second temps, pour laisser submerger d'autres nouvelles caractéristiques si on examine bien à rebours le déroulement du «Hirak» dans son processus d'évolution objectif correspondant aux normes de la conception scientifique de l'histoire. La possibilité est une réalité potentielle qui se concrétise parfois lorsque les conditions mûrissent et sont réunies. Elle préfigure toujours les

prémises d'apparition d'une alternative historique probable et réalisable qui se dégage de l'analyse globale et juste de la situation concrète. (51)

Les marches du mardi après-midi qui étaient celles des étudiants ont été désertées à partir de l'été 2019 par eux pour laisser la place aux vieux et seulement quelques étudiants. Mais sur les réseaux sociaux elles étaient amplement gonflées ! (52)

L'état-major de l'ANP, pour lequel s'était imposée la gestion d'une forme particulière de transition, mènera un programme de manœuvres le long de toutes les frontières du pays, pour dissuader toute force étrangère de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Algérie. Il s'appuiera sur deux principaux pays alliés, la Russie et la Chine dans sa stratégie de défense et de préservation de la souveraineté nationale. A la veille du scrutin présidentiel du 12 décembre 2019, il mènera de nouvelles manœuvres militaires en pleine méditerranée. Cela servira surtout à se prémunir contre un danger potentiel de l'OTAN (AFRICOM), la France et Israël dont les visées destructrices dissimulées contre l'Algérie souveraine sont réelles.(53)

L'agitateur principal Rachid Nekkaz, qui avait chauffé le tambour contre le 5ème mandat mais pour préparer le terrain au candidat de l'ex. DRS Ali Guediri, épaulé financièrement et matériellement par Issad Rebrab, l'un des pivots de ce réseau, avait essuyé (avec son groupe) un arrosage de produits sur le balcon où ils étaient perchés à Alger-centre, pendant la première phase du «Hirak» massive. (54)

Avec la décapitation de la nouvelle sainte alliance opérée par l'arrestation spectaculaire principalement de Saïd Bouteflika et le général-major Mediène Toufik, ainsi que le démantèlement de sa base de soutien logistique, cette seconde phase du «Hirak» verra le redéploiement de l'Etat profond néocolonial par l'émergence de la coalition dite de l'alternative démocratique – dont des forces néo-colonisées consciemment

ou manipulées – dominante juste momentanément par rapport aux divers courants islamistes. Cette force politique coalisée mobilisera toutes ses potentialités pour faire avorter le scrutin avec la volonté d'imposer l'alternative politique de l'assemblée constituante précédée d'un triumvirat provisoire à la tête de l'Etat. Elle élaborera une plateforme politique social-libérale dite «de l'alternative démocratique». (55).

Dans son bras de fer faire avec l'Etat-major de l'A.N.P. gérant de facto la transition, elle se coalisera avec le courant islamiste, principalement le mouvement «Rachad» pour saborder l'échéance du 4 juillet 2019. Cette réorientation du cours du «Hirak» se basera sur des objectifs qui ne feront plus l'unanimité et ne rassembleront plus la majorité des gens. Mais l'événement de la coupe d'Afrique créera une accalmie et la victoire de l'Algérie, dont l'équipe nationale soutenue à fond et par tous les moyens du pouvoir d'Etat provisoire animé par l'Etat-major de l'ANP, isolera la force de la nouvelle alliance politique de l'opposition. De nombreux éléments activistes de cette mouvance ne manifesteront aucune joie avec le peuple, comme s'ils étaient déçus et souhaitaient discrètement la défaite de l'Algérie.(56).

Ce front tactique exigera le départ du chef d'Etat-major comme préalable et dominera la scène du «Hirak» avec le mot d'ordre mystificateur de «Dawla madaniya machi Zaskariya». Il galvanisera ses troupes au moment de la reprise des manifestations à partir du 1 novembre 2019 – alors qu'en été elles se sont drastiquement diminuées – autour d'un «héros» symbolique emprisonné, en l'occurrence Lakhdar Bouregaâ, au parcours controversé d'éternel opposant et déformé par ses propres admirateurs, et à l'accointance visible avec l'ex-DRS.(57).

Pendant cette période régna un climat de dévouement semblable à celui des stades, en particulier à Alger où on faisait gonfler les effectifs par des contingents de toutes les régions du pays, même en assurant le

transport et la restauration aux gens. Mais la chaleur humaine et la solidarité qui régna pendant la première phase ont laissé la place à l'intolérance, l'invective, et au commerce de tout produit, y compris l'eau, en particulier à Alger. L'ingérence flagrante et directe sur le «Hirak» sera celle de la France néocoloniale, dans la mesure où les réseaux internes de la FrançAlgérie n'avaient pas l'influence suffisante pour peser sur la situation et modifier le rapport de force en leur faveur. (58)

Comme dans l'affaire de la Syrie et de la Libye, le PC – qui n'a de communiste que l'étiquette – et la France (prétendument) insoumise mouvement social-démocrate de Jean-Luc Mélenchon se sont bien démasqués en s'ingérant ouvertement dans la souveraineté nationale ! C'est le vrai visage du Front de Gauche qui défend l'Union Européenne néocoloniale à laquelle l'Algérie est toujours ligotée. (59). Si le mouvement populaire dans son apogée, tout en se massifiant avait créé des schismes dans l'édifice et les courroies de transmission du pouvoir politique, économique, sécuritaire, militaire – APN, FLN, RND, UGTA, FCE, DRS ... – c'était bien au moment de son soutien ferme par l'Etat-major de l'AN et le noyau dur de son commandement.

Mais un segment niché au sein du service de renseignement de l'armée, par une action sournoise, feutrée et un double jeu infiltra le «Hirak» avec le mot d'ordre de «Badissia-Novembaria», créant l'amalgame dans sa première phase et profita du tournant de sa seconde phase déclinante pour fomentier une diversion politico-idéologique d'un courant anti-kabyle – avec la tenue d'une rencontre semi-secrète dans la région de Mostaganem d'où avait fuité la motion dite zéro kabyle – au moment de la rencontre d'Ifrî du 20 août 2019 de la coalition dite de l'alternative démocratique, pour légitimer davantage son ambition d'accès au pouvoir.

(A suivre)

B. Lechleche. Chercheur-Historien

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.55 C'est Canteloup
21.05 Les douze coups de midi
23.40 Vendredi, tout est permis avec Arthur



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.39 Basique, l'essentiel de la musique
20.45 Envoyé spécial
21.05 Fort Boyard



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.15 Météo
20.25 Scènes de ménages
21.05 Hawaii 5-0
22.50 Hawaii 5-0



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
19.20 Plus belle la vie
21.00 Météo
21.05 Commissaire Magellan
22.40 Commissaire Magellan



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.04 Waiting for the Barbarians
21.59 The Head
22.54 The Rental
23.34 American Horror Story



17.10 Le lion
18.43 Les souvenirs
20.50 Showgirls
22.17 The Operative



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.05 Arsène Lupin
22.00 Arsène Lupin
22.25 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.10 Patrick Sébastien : Que du bonheur !
22.59 Samedi Sébastien
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



15.05 Clones
18.06 Exodus: Gods and Kings
19.00 L'empire des loups
20.50 Blood Father
22.15 Leaving Afghanistan

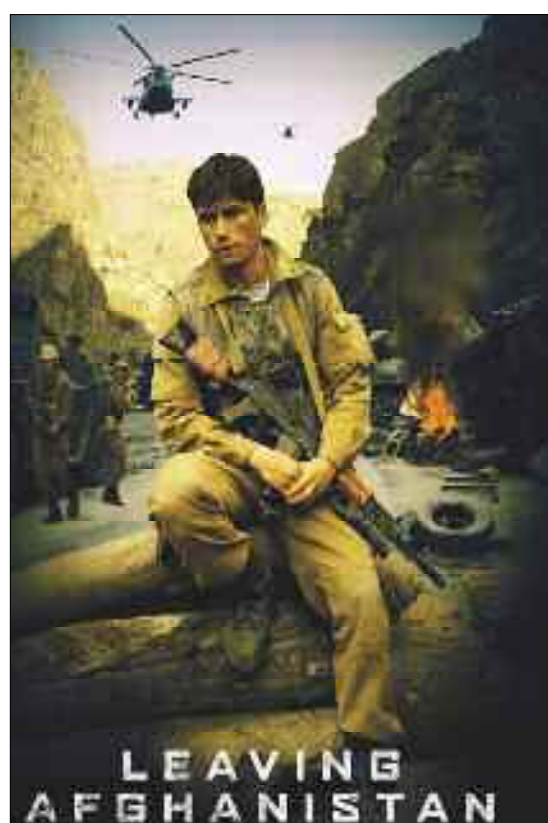


19.45 Arte Journal
20.50 Hannibal, la marche sur Rome
21.45 Les Alpes à travers les âges
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Jeux olympiques : Home of the Olympics
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Matteo Berrettini / Cameron Norrie
23.00 Tour de France

Sélection



Ciné Frisson - 22.15 Leaving Afghanistan

Film de guerre de Pavel Lounguine

→ En 1988, les troupes soviétiques sont sur le point de se retirer d'Afghanistan après un conflit qui a fait de nombreuses victimes. Après le crash de son avion, un pilote prénommé Alexander, fils du général Vassiliev, est retenu en otage par des moudjahidines.

Ciné Frisson - 15.02 Clones

Film de science-fiction de Jonathan Mostow

→ En 2050, dans une société où les humains vivent par l'intermédiaire de leurs clones, deux agents du FBI enquêtent sur une étrange affaire criminelle.



Ciné Premier - 17.10 Le lion

Comédie de Ludovic Colbeau-Justin

→ Gros mytho ou super agent secret ? Face à l'enlèvement de sa compagne, le docteur Tardi opte pour la seconde hypothèse et fait évader son patient Léo Milan de l'hôpital psychiatrique où il est à l'isolement. Bonne pioche ? Pas sûr !

Peinture

Le périple artistique d'Eugène Delacroix au Maghreb (I)

Eugène Delacroix (26 avril 1798 – 13 août 1863), grand artiste français et principal représentant du romantisme, a visité le Maroc de janvier à juin 1832. Il faisait partie de la mission diplomatique de Charles-Henri-Edgar, comte de Mornay. Il a réalisé des dessins et des annotations dans sept carnets de croquis au cours de ce voyage. La Frick Art Reference Library possède des fac-similés de deux de ces carnets de croquis. Ces fac-similés ont été réalisés en 1909 (album du Musée du Louvre), publié par André Marty, Paris, et en 1913 (album du Château de Chantilly), publié par J. Terquem & Cie, Paris. Chaque fac-similé est accompagné d'un volume d'introduction avec des transcriptions de l'historien de l'art Jean Guiffrey.

Delacroix est considéré comme un peintre orientaliste. Ce terme désigne généralement un genre d'art académique européen du XIX^e siècle qui représente le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Asie du Sud-Ouest et l'Asie du Sud-Est. Delacroix est célèbre pour des peintures telles que les «Femmes d'Alger», érotisées et fantasmées.

L'universitaire américain, d'origine palestinienne, Edward Said a insisté, dans son ouvrage fondamental intitulé *Orientalisme*, sur le fait que les représentations occidentales de l'Orient étaient entachées d'un air de supériorité issu du colonialisme. Delacroix, qui a été envoyé en Afrique en tant que peintre colonial, semble illustrer ce point de vue. Un point de vue opposé à cette théorie nie une relation aussi étroite entre l'art et la politique, et souligne le rôle du goût individuel et des développements technologiques dans la mise en scène de la culture. L'historien John Mackenzie, dans son livre *Orientalism: History, Theory, and the Arts* (*L'Orientalisme: histoire, théorie et arts*), a présenté ce contre-argument, affirmant que la révolution industrielle en Europe était responsable d'un sentiment de nostalgie qui a tourné l'attention des gens vers l'Orient. L'admiration et la nostalgie de ce qu'ils considéraient comme un artisanat pur et perdu ont déclenché l'orientalisme.

Les croquis des albums fac-similés Frick créés par Delacroix lors de son séjour au Maroc et à l'Intérieur marocain semblent adhérer à cette dernière interprétation de l'orientalisme. Cette œuvre sur papier est dépourvue de violence, d'érotisme ou de thèmes fantastiques souvent présents dans l'art orientaliste. Elle se concentre plutôt sur les belles formes architecturales qui auraient pu être inconnues de l'artiste. Delacroix inclut souvent des annotations de couleur – rouge, vert, bleu – afin de garantir l'exactitude. Loin de présenter une fausse image de l'Orient, la délicatesse des petits dessins personnels de ses carnets de croquis transmet sans doute un sentiment d'admiration.

Visite au Maroc

Eugène Delacroix était un célèbre artiste romantique français, généralement considéré comme le meilleur de cette école à son époque. Son œuvre a influencé les impressionnistes et le mouvement symboliste. Il était un grand lithographe et s'est inspiré de l'art de Rubens et des peintres de la Renaissance vénitienne. Selon les mots de Baudelaire, «Delacroix était passionnément amoureux de la passion, mais froidement déterminé à exprimer la passion aussi clairement que possible.» L'un des moments les plus intéressants de sa carrière fut un voyage au Maroc. Delacroix n'était pas un aventurier de nature mais, en 1832, il a accepté d'accompagner une mission diplomatique au Maroc, en Algérie et en Espagne, car ses frais étaient pris en charge et il voyageait en toute sécurité et confortablement. Delacroix produira finalement plus de 100 tableaux représentant les peuples d'Afrique du Nord, dont certains figureront parmi ses œuvres les plus célèbres. Il compare la tenue des Arabes d'Afrique du Nord à celle des Grecs et des Romains de l'Antiquité. Lors d'un séjour au Maroc, il déclara : «Les Grecs et les Romains sont ici à ma porte, dans ces Arabes qui s'enveloppent d'une couverture blanche et ressemblent à Caton ou à Brutus...» Delacroix a rempli sept carnets de croquis au cours de son voyage de six mois en Afrique du Nord et en Espagne en 1832. Nombre de ses dessins semblent avoir été griffonnés très rapidement et ne contiennent que peu d'informations visuelles, mais Delacroix croit fermement

en leur puissance. «Apprenez à dessiner», écrit-il, «et en revenant de voyage, vous emporterez avec vous des souvenirs. ... Cette simple marque de crayon... rappelle, avec le lieu qui vous a frappé, toutes les associations qui s'y rattachent... mille impressions délicieuses.» «Les Noces juives au Maroc», ci-dessous, a été peint en 1839 et représente les festivités d'un mariage juif avec des musiciens assis à l'arrière, une danseuse, les invités qui arrivent et les spectateurs du balcon. La scène regorge de détails, de poses et d'activités diverses et l'ouverture du premier plan en compagnie des fêtards signale la bienvenue au spectateur du tableau. «Les Noces juives au Maroc» d'Eugène Delacroix se trouve au Louvre à Paris. Suite à l'occupation de l'Algérie par les Français en 1830, l'artiste Eugène Delacroix a été invité à accompagner la mission diplomatique de 1832 du comte de Mornay au Maroc et à Alger. Cette mission était destinée principalement à établir de bonnes relations entre les Français et les pays adjacents à leur nouveau territoire impérial. Il y avait toujours la possibilité de soulèvements en Algérie, et les Français voulaient s'assurer que les Marocains ne soutiendraient pas les insurgés algériens, ni ne contesteraient les frontières de leur nouveau territoire. Le groupe a d'abord navigué vers Algésiras en Espagne, où ils se ravitaillaient, puis à Tanger (où Delacroix a été témoin de la scène représentée plus tard dans sa peinture, «Les Noces juives au Maroc») et finalement à Meknès, pour leur rencontre avec le sultan du Maroc. La réunion a dû être reportée pendant un mois à cause du Ramadan, et cela a confronté le parti immédiatement avec le sentiment d'une culture inconnue et mystérieuse pour eux. De Meknès, ils retournèrent brièvement à Tanger et en Espagne, et s'est rendu à Alger avant de retourner en quarantaine à Toulon. L'ensemble du voyage dura du 31 décembre 1831 au 5 juillet 1832.

Le Sultan du Maroc

Eugène Delacroix a réalisé «Le Sultan du Maroc et son entourage» en 1845 au cours d'un long voyage en Afrique du Nord. Son travail au sein du mouvement orientaliste a ajouté un genre supplémentaire à son œuvre déjà impressionnante. Nous trouvons un certain nombre d'éléments intéressants dans cette composition. Tout d'abord, le sultan est hissé sur son cheval afin de l'élever visuellement au-dessus de tous les autres – ce qui symbolise son importance dans le pays. Derrière lui, un serviteur tient un petit parasol pour protéger ses yeux de la lumière du soleil. D'autres personnes se tiennent autour du sultan, le traitant avec respect et lui offrant toute leur attention. Il y a un mélange de tenues portées ici, avec certains soldats portant des boucliers et des lances à l'arrière, tandis que ceux au premier plan sont enveloppés dans des vêtements épais, suggérant un autre rôle. Le sol est sablonneux et sec, tandis que l'architecture en arrière-plan a l'air fortifiée, et est typique de la région à cette époque. L'artiste se passionne pour de nombreux aspects de la vie islamique et réalise une centaine de peintures et de dessins à partir de ses voyages dans ces régions. Il s'est d'abord rendu en Espagne avant de se rendre en Afrique du Nord. Les petites différences de culture par rapport à sa propre vie en France l'intéressent beaucoup et lui inspirent de nombreuses œuvres. Le mouvement orientaliste comprend un certain nombre d'autres artistes qui ont ressenti cette même passion et il a également eu l'avantage d'enseigner aux autres des cultures qu'ils n'avaient peut-être pas eu l'occasion de voir de leurs propres yeux à cette époque. La lumière est toujours un aspect essentiel de l'art, en particulier dans la peinture de paysage, et ces régions ont tendance à inonder une scène de lumière vive, ce qui permet à l'artiste d'utiliser de belles couleurs chaudes qui conviennent certainement au style de Delacroix. Parmi les autres œuvres orientalistes de Delacroix, citons «Femmes d'Alger», «Chevaux arabes» se battant dans une écurie et «Noces juives au Maroc». Un grand nombre d'esquisses ont été réalisées pour préparer le tableau du «Le Sultan du Maroc et son entourage». Il est assez complexe en raison du nombre de personnages que l'on y trouve, chacun d'entre eux portant de nombreuses couches de vêtements. Il est fort probable que Delacroix ait d'abord construit l'arrière-plan, puis dessiné les contours des per-



sonnages du premier plan avant de les aborder plus tard. L'œuvre, qui fait aujourd'hui partie de la collection du Musée des Augustins de Toulouse, revêt une importance historique, tant pour l'artiste lui-même que pour la nation marocaine, qui peut se référer à cette période avec des preuves visuelles qui n'auraient peut-être pas été disponibles autrement. Le sultan du Maroc de l'époque était connu sous le nom de Moulay Abd ar-Rahman (1789-1859) et le bâtiment est censé être le palais de Meknès, où il aurait résidé à l'époque. «Le Sultan du Maroc et son entourage» devait immortaliser la mission diplomatique du comte de Mornay, et sa rencontre réussie avec le Sultan. En fait, Delacroix n'a pas saisi l'occasion de commémorer un événement voué à l'oubli. Au lieu de cela, il s'est concentré sur la création d'une scène spectaculaire en plein air, sous une lumière éclatante, avec des couleurs vives et des protagonistes monumentaux. Exemple de sa veine orientalisante, elle témoigne également de toute la richesse de sa maîtrise technique. «Un cratère volcanique artistiquement dissimulé sous des bouquets de fleurs.» Tout en s'inspirant de l'histoire et de la mythologie classique – un thème de prédilection des artistes néoclassiques – Delacroix a été loué pour la spontanéité et la puissance de son œuvre, ses couleurs vives et le pathos de ses mouvements. Dans la *Mort de Sardanapalus* (1827), les personnages et les animaux semblent se torturer de douleur sur le plan du tableau. Comme Ingres, Delacroix est fasciné par l'Orient, qui comprend la Turquie, la Grèce et l'Afrique du Nord actuelles, et sa visite au Maroc en 1832 est une consécration de ce sentiment. Pourtant, au lieu de mettre en valeur la séduction de ses sujets exotiques, Delacroix s'est intéressé de près à la violence et à la cruauté des sujets orientaux. Sa palette luxuriante et son coup de pinceau passionné influenceront grandement le développement de l'impressionnisme et du postimpressionnisme. Eugène Delacroix est considéré comme l'archétype du peintre français, précurseur du mouvement romantique. Il s'est inspiré de nombreuses influences différentes, souvent issues de cultures étrangères. Delacroix est également le fondateur du mouvement orientaliste qui débute en 1832 après un voyage officiel au Maroc, organisé par le gouvernement de Louis-Philippe. Delacroix rapporte sept carnets de croquis annotés qui servent de journal de bord, permettant ainsi de documenter un événement historique de grande importance. Le nombre de tableaux majeurs qui découlent des notes et des carnets de croquis marocains de Delacroix est une preuve évidente de l'impact de cette expérience. Il s'agit notamment des «Noces juives au Maroc», des «Fanatiques de Tanger» et du «Le Sultan du Maroc et son entourage». Pour la composition de ces œuvres, Delacroix a scrupuleusement respecté les notes et les croquis qu'il avait réalisés sur place. Ainsi, le décor des «Noces juives au Maroc» correspond exactement à celui qui est consigné dans une aquarelle du carnet, tandis que ses notes donnent une description exacte du tableau à venir. Eugène Delacroix est l'un des peintres les plus importants des années 1800, et le plus grand des peintres romantiques du siècle décrit l'Afrique du Nord comme un lieu de sensations et de beauté fondamentalement différent de l'Europe – un lieu, écrit-il, «fait pour les peintres». Le tableau ci-dessous, intitulé : «Exercices militaires des Marocains (Fantasia marocaine)» est l'un des nombreux résultats de ce voyage, et l'un des plus beaux. Cette scène émouvante – une ligne tumultueuse d'Arabes enturbannés et violents fonçant vers un ennemi caché – a pour origine une fantaisie vue par Delacroix lors de son séjour au Maroc : un spectacle militaire chorégraphié unique au Maroc, dont l'origine était, comme son nom l'indique, plus dans l'imagination que dans la réalité. Le pinceau fluide et gestuel du peintre, les contours nets et la riche palette produisent une image de l'Orient éblouissante et théâtrale, un lieu sauvage de poussière et de violence.

(A suivre)

santé

L'iode, indispensable au bon fonctionnement de la thyroïde

L'iode est un oligoélément indispensable à notre organisme. Sans lui, la thyroïde ne peut pas fabriquer d'hormones. Les carences sont devenues rares, excepté chez les femmes enceintes dont les besoins sont accrus.



Quel est le rôle de l'iode ?

L'iode est un oligoélément principalement impliqué dans la synthèse des hormones thyroïdiennes T3 (qui contiennent 3 molécules d'iode) et T4 (qui contiennent 4 molécules d'iode). Ces hormones sont sécrétées dès le début de la vie du fœtus et participent à de nombreuses fonctions de l'organisme, notamment à la croissance, au développement neurologique, à la régulation du métabolisme de base, au développement des muscles, etc. L'iode intervient également dans le métabolisme des glucides, des lipides et des protéines.

Quels sont nos besoins quotidiens en iode ?

Les apports satisfaisants (AS) en iode varient selon l'âge.

Surveiller sa consommation d'iode pendant la grossesse !

Pendant les neuf mois de grossesse, et au cours de l'allaitement, les besoins en iode s'accroissent, passant à 200-250 µg/j. «Une femme enceinte doit avoir un équilibre hormonal parfait», indique un endocrinologue, qui préconise un dosage de la TSH dès qu'une grossesse est envisagée.

Surcharge ou carence en iode : quels risques ?

Il ne faut pas tomber dans l'excès, car surcharger la thyroïde peut la dérégler, mais aussi occasionner des diarrhées, des céphalées, voire des effets indésirables au niveau cardiaque ou rénal. L'Anses recommande de ne pas dépasser 600 µg/j chez les adultes et 300 µg/j chez les moins de 10 ans.

Les carences en iode, elles, sont rares en Occident, mais peuvent s'avérer graves et entraîner des retards de croissance, de troubles mentaux ou psychomoteurs.

Est-ce utile de vérifier son taux d'iode ?

L'iodurie (dosage dans l'urine) ou l'iodémie (dans le sang) ne sont pas utiles pour vérifier ses apports en iode.

«L'iodémie témoigne de la présence d'iode à un instant donné. Quant à l'iodurie, elle fluctue d'un jour à l'autre. Une alimentation variée et équilibrée apporte les apports en iode suffisants, en dehors de la grossesse», estime l'endocrinologue au CHU de Lyon.

Où trouver de l'iode dans l'alimentation ?

Le sel de table est enrichi en iode depuis 1972, ce qui n'est pas le cas des sels de mer (Guérande...) dont l'oligoélément, très volatil, s'est évaporé. Pour autant, pas question d'abuser du sel au quotidien !

Les poissons, les fruits de mer et les algues sont riches en iode. Les poissons gras sont les plus intéressants sur le plan nutritionnel. Mais, ils peuvent stocker dans leurs graisses du mercure, des PCB ou des dioxines, toxiques pour la thyroïde. On peut sans risque consommer deux fois du poisson dans la semaine, même pendant la grossesse, estime les spécialistes. L'air marin a-t-il un intérêt ? En bord de mer, l'air est chargé en iode, mais l'impact sur l'organisme est minime. L'iode utile, c'est celui qui provient de notre alimentation.

Météo



Mardi 24 août : 29°C

→ Dans la journée :

Ensoleillé, quelques cumulus de beau temps. Peu nuageux 29° Ressenti 35° 15 km/h Rafales de Nord-Est

→ Dans la nuit :

Ciel variable devenant très nuageux. Ciel se couvrant 25° Ressenti 27° 40 km/h Rafales de Nord-Est

Alger :

Lever du soleil : 06:13

Coucher du soleil : 19:27

Soigner ses ongles de pieds



Dès que le soleil brille, nous adorons parer nos ongles de pieds de vernis. Mais restons attentives à eux ! Un ongle qui se fendille, s'incarne ou devient jaune... Le moindre changement d'aspect doit nous alerter. Des solutions au cas par cas.

Comment soigner un ongle incarné ?

Chaussures serrées, ongle trop court... un bout d'ongle pénètre la chair. La zone est rouge, gonflée et sensible. Le bon réflexe, il faut appliquer un antiseptique. Le pédicure-podologue découpe ensuite la partie de l'ongle entrée dans la chair, puis nettoie les sillons. Les bons gestes : une fois l'ongle désinfecté à la chlorhexidine, le protéger avec un pansement.

Comment soigner un panaris ?

Le panaris est une infection bactérienne fa-

vorisée par un ongle incarné, un choc, une écharde. L'endroit devient chaud, rouge et entraîne une douleur lancinante. Le bon réflexe : désinfecter avec des bains antiseptiques de deux à trois minutes, ou avec un spray désinfectant, deux à trois fois par jour. Si la douleur persiste, devient pulsative ou si la zone gonfle, et qu'une poche de pus se forme, il faut consulter.

Comment soigner un hématome au niveau de l'ongle ?

Il survient après un choc violent ou des microtraumatismes répétés, souvent causés par la pratique d'un sport. Attention, un ongle présentant une couleur brunâtre en l'absence de choc récent peut révéler un autre problème.

Le bon réflexe : en cas de douleur et de sensation de pression, il faut consulter dans les 48 heures après le choc.

Recette du jour

GÂTEAUX AUX SÉSAMES ET AU MIEL

INGRÉDIENTS

- Mesure du verre : 240 ml
- 250 g de beurre mou
- 1 verre de sucre glace
- 2 œufs
- Vanille
- 1 pincée de sel
- 2 verres de sésames torréfiés
- 1 levure chimique
- 450 g de farine
- 1 ramequin de fruits confits
- 1 verre de miel



PRÉPARATION

En premier lieu, dans un saladier, travaillez beurre, sucre glace, vanille et la pincée de sel en pommade avec les mains, spatule ou un fouet manuel. Ajoutez un œuf entier, un jaune, un verre de sésames et mélangez. Puis, pour la

finition, gardez le blanc d'œuf et le deuxième verre. Ensuite, rajoutez la levure chimique et la farine afin d'obtenir une pâte. Par la suite, formez des boules de la grosseur d'une noix. Battez le blanc d'œuf légèrement avec une fourchette et roulez, dedans, les boules une par une. Après, les rouler dans les graines de sésames. Placez dans des caissettes et, au centre de chaque gâteau, un morceau de fruit confit. Pour finir, enfournez à 180 degrés pendant 20 minutes. Dès la sortie des gâteaux du four, arrosez-les avec une cuillère à soupe de miel.

Horaires des prières

Mardi 15 Mouharram :

24 août 2021

Dhor12h50

Asser16h32

Maghreb.....19h26

Icha20h55

Mercrèdi 16 Mouharram 1443 :

25 Août 2021

Fedjr04h34

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Equipe nationale A' Les 26 joueurs pour la Syrie et le Burundi

→ Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football A', composée de joueurs locaux, Madjid Bougherra, a retenu 26 joueurs, en vue des deux matches amicaux de préparation, face aux équipes premières de la Syrie et du Burundi, respectivement les jeudi 26 août et dimanche 29 août à Doha (Qatar), a annoncé la Fédération algérienne (FAF), dimanche sur son site officiel.



La sélection A' prépare la Coupe arabe à Doha et le CHAN-2023 en Algérie. (Photo : D. R.)

Parmi les 26 éléments convoqués pour ces deux joutes amicales, quatre évoluent en Ligue 1 tunisienne : Youcef Laouafi, Hocine Benayada, et Zinédine Boutmene (ES Sahel) et Nabil Lamara qui vient de s'engager avec le Club Africain. La délégation algérienne s'envolera lundi pour Doha à bord d'un avion spécial. Sur

place, les coéquipiers de Keddad seront en bulle sanitaire où les déplacements seront limités entre les lieux d'hébergement, d'entraînement et des matches. La sélection nationale devait jouer un seul match de préparation face au Burundi, le 28 août à Alger, avant que le programme ne change avec ce stage à Doha. L'équipe A' avait effectué son premier stage sous la houlette de Bougherra en juin dernier, ponctué par un match amical, disputé au nouveau stade d'Oran face au Liberia (5-1). Pour rappel, le staff technique des A' a enregistré récemment

l'arrivée des deux anciens internationaux : Djamel Mesbah et Mohamed Benhamou, à qui on a confié respectivement le poste d'entraîneur-adjoint et d'entraîneur des gardiens. Outre la prochaine Coupe arabe de la Fifa, prévue aux mois de novembre et décembre prochains au Qatar, la sélection algérienne prépare également le Championnat d'Afrique des nations (CHAN), prévu en 2023 en Algérie.

R. S.

Liste des 26 joueurs convoqués :
Gardiens de but : Gaya Merbah (CR

Belouizdad), Oussama Benbot (USM Alger), Zakaria Saidi (JS Saoura)
Défenseurs : Youcef Laouafi (ES Sahel/Tunisie), Hocine Benayada (ES Sahel/Tunisie), Aymen Bougerra (Paradou AC), Abdelhak Debbari (ES Sétif), Chouaib Keddad (CR Belouizdad), Moued Haddad (MC Alger), Nabil Lamara (MC Alger puis le Club Africain/Tunisie), Ahmed Ait Abdesslam (CR Belouizdad)
Milieux de terrain : Zakaria Draoui (CR Belouizdad), Imad-Eddine Mrezigue (CR Belouizdad), Chouaib Debbih (AS Ain Mliila), Aziz Benabdi (JS Kabylie), Ahmed Kendouci (ESS), Billel Benhamouda (USM Alger), Koceila Boualia (JS Kabylie), Juba Oukaci (JS Kabylie)
Attaquants : Mohamed Islam Belkheir (CR Belouizdad), Zinédine Boutmene (ES Sahel), Billel Messaoudi (JS Saoura), Réda Bensayah (JS Kabylie), Adel Boulbina (Paradou AC), Abderrahim Deghmoum (ES Sétif), Merouane Zerrouki (Paradou AC).

EN DEUX MOTS

38^e journée du championnat de Ligue 1 : Le match MCA-NAHD délocalisé à Bologhine

La Ligue de football professionnel a mis en ligne un communiqué sur son site internet, dimanche, relatif à la rencontre de la 38^e journée du championnat dont voici le contenu : « Désignée précédemment au stade 5-Juillet 1962, La rencontre MC Alger - NA Hussein Dey, comptant pour la 38^e journée du championnat de la Ligue Une, prévue aujourd'hui, aura lieu au stade Omar-Hamadi à Bologhine à 17h30 le même jour. La délocalisation a été décidée en raison de la rénovation et l'entretien de la pelouse du stade du 5-Juillet 1962.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Radia Fertoul :

«Le premier match face à la Jordanie sera la clé de la qualification»

→ La sélectionneuse de l'équipe nationale de football (dames), Radia Fertoul, a estimé que le match face à la Jordanie, mercredi au stade de la police au Caire (20h, algériennes), « sera la clé de qualification pour les demi-finales », de la 3^e Coupe arabe des nations, prévue du 24 août au 6 septembre en Egypte. « La Jordanie sera notre premier adversaire dans cette compétition. Nous le connaissons, puisque nous l'avons déjà affronté en 2018 à quatre reprises en amical, avec un bilan de deux victoires et deux défaites. Mais depuis, les données ont certainement changé. Nous partirons à chances égales dans ce groupe. Une

victoire lors du premier match nous permettra de valider notre billet pour les demi-finales. Mais je tiens à préciser que notre principal objectif est de se qualifier à la prochaine CAN-2022 », a indiqué Fertoul, dans un entretien diffusé dimanche sur la chaîne officielle YouTube de la Fédération algérienne (FAF). A la Coupe arabe, l'Algérie évoluera dans le groupe B, en compagnie de la Jordanie et de la Palestine. Le groupe A, à quatre équipes, est composé de l'Egypte (pays hôte), de la Tunisie, du Soudan et du Liban. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les demi-finales. La délégation algérienne s'est envolée ce

dimanche pour le Caire, à bord d'un avion spécial, en présence de 25 joueuses, dont une évoluant à l'étranger : Chaâbane Lina (FC Fleury 91/ France). « Nous avons eu du mal à composer la liste des joueuses en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, puisque nous avons tablé sur la présence de plusieurs éléments évoluant à l'étranger. Finalement, il n'y aura qu'une seule joueuse à savoir Chaâbane Lina », a-t-elle ajouté. Avant d'enchaîner : « Nous avons effectué 7 stages de préparation en prévision de ce rendez-vous arabe. Nous allons tout faire pour bien représenter le drapeau national, même si notre dernier match international remonte à février 2020 ».

Par ailleurs, concernant le match aller face au Soudan, comptant pour le premier tour des éliminatoires de la CAN-2022, Radia Fertoul a indiqué que la première manche « devrait avoir lieu le mercredi 20 octobre au stade du 5-Juillet (18h), en attendant que la partie soudanaise ne fixe la date du match retour (24, 25, 26 octobre) ». En cas de qualification, l'équipe nationale sera opposée, au 2^e et dernier tour (14 - 23 février 2022), au vainqueur de la double confrontation entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, vice-championne d'Afrique. Au total, 44 pays africains (record) prendront part à ces éliminatoires. Le Maroc, pays hôte, est qualifié d'office. ■

CAN (dames)

La sélection algérienne s'envole vers le Caire

→ La sélection algérienne féminine de football s'est envolée dimanche matin en direction du Caire (Egypte) pour prendre part à la troisième Coupe arabe des nations qui se déroulera du 24 août au 6 septembre 2021, indique un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). La délégation algérienne est conduite par Nassiba Laghouati, membre du bureau fédéral et présidente de la commission du football féminin. L'Algérie est versée dans le groupe B, composé également de Jordanie et de la Palestine. Le groupe A est composé de l'Egypte (pays organisateur), le Liban, le Soudan et de la Tunisie. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les demi-finales. La première édition de la Coupe arabe des nations avait été organisée en 2006 à Alexandrie (Egypte) et remportée par l'Algérie aux dépens du Maroc, alors que Doha (Qatar) avait abrité la deuxième édition en 2015 qui avait vu le Liban décrocher le titre face à Djibouti. Programme des rencontres de la 3^e Coupe arabe des nations de football (dames), prévue du 24 août au 6 septembre au

stade de la police au Caire (Egypte) (en heures algériennes) :
Mardi 24 août :
Groupe A :
Egypte - Soudan (16h)
Tunisie - Liban (20h)
Mercredi 25 août :
Groupe B :
Jordanie - Algérie (20h)
Vendredi 27 août :
Groupe A :
Soudan - Tunisie (16h)
Liban - Egypte (20h)
Samedi 28 août :
Groupe B :
Algérie - Palestine (20h)
Lundi 30 août :
Groupe A :
Egypte - Tunisie (16h)
Liban - Soudan (20h)
Mardi 31 août :
Groupe B :
Palestine - Jordanie (20h)
Vendredi 3 septembre :
Demi-finales :
1e Gr.A - 2e Gr.B (16h)
1e Gr.B - 2e Gr.A (20h)
Finale :
Lundi 6 septembre (19h) ■

Judo

Moussa nouveau sélectionneur national

→ La Fédération algérienne de judo a annoncé dimanche avoir nommé l'ex-international Ahmed Moussa au poste de sélectionneur national (seniors/messieurs), en remplacement d'Amar Benyekhlef, qui s'était retiré début août courant, juste après son retour du Japon, où il avait encadré Fethi Nourine (-73 kg), l'unique représentant algérien aux Olympiades de Tokyo. Ahmed Moussa (70 ans) avait démarré la pratique du judo en 1963, au MP Alger et fut treize fois champion d'Algérie, entre 1970 et 1983. Il a été également athlète international pendant 15 ans, entre 1968 et 1983, dans des catégories de poids différentes, car avec l'âge, il était passé des moins de 60 kg au moins de 71 kg. Après la fin de sa carrière en tant qu'athlète et sa reconversion, Ahmed Moussa a dirigé entre autres la sélection d'Arabie Saoudite (1990), avant de revenir au pays, pour diriger la sélection algérienne au début des années 2000. Le nouveau sélectionneur national (seniors/messieurs) est connu aussi dans les annales du judo algérien pour être le père de l'internationale Meriem Moussa (33 ans).

Il remplace ainsi Amar Benyekhlef (39 ans), le médaillé d'argent aux Jeux olympiques de 2008 à Pékin (Chine). La décision a été prise lors de la dernière réunion du bureau fédérale, tenue ce dimanche, sous la direction du président de la fédération, Yacine Sillini. Outre la nomination d'Amed Moussa comme sélectionneur national des seniors (messieurs), plusieurs autres postes ont été attribués lors de la même réunion, à commencer par celui de Directeur du développement et de la formation, qui sera désormais dirigé par Nabil Abdelkrim Amalou. De leur côté, Abdelmalek Aït Moufok et Karim Benikene ont été respectivement nommés Directeur des équipes nationales (DEN) et Directeur de l'organisation sportive et des compétitions (DOS). Concernant Halim Abdi, il a été chargé de l'Education et du coaching, alors que Mustapha Amrouche s'est vu attribuer le poste de Responsable du service des licences. Enfin, Nacer-Eddine Boussetoua s'est vu attribuer le poste de Manager général, alors que Mohamed Fallet sera le nouveau Manager général de la sélection nationale (juniors). ■

en direct

Mondiaux d'athlétisme (U20)
 L'Algérien Mohamed-Ali Gouaned en argent

le match à suivre

Ligue 1
 Le match MCA-NAHD délocalisé à Bologhine

football

Radia Fertoul
 «Le premier match face à la Jordanie sera la clé de la qualification»

Denis Lavagne solde ses comptes avec la JSK

→ Denis Lavagne solde dans un communiqué mis en ligne hier, ses comptes avec son ancien président du club JS Kabylie, Cherif Mellal et «rétablit», selon ses dires, «la vérité».

Dans le football, les choses ne sont souvent pas faciles à situer. Deux hommes, un entraîneur et son employeur se séparent dans des conditions qui surprennent tout le monde. Qui a raison et qui a tort ? Dans l'une de nos dernières éditions, nous avons fait la synthèse du communiqué du président de la JSK qui expliquait ce qui s'est réellement passé pour en arriver à une séparation avec son entraîneur.

Le Français Denis Lavagne livre sa version

D'abord, il réfute le fait qu'il ait exercé du chantage sur la direction et qu'il ait «exigé la signature d'une reconnaissance de dette aux joueurs et aux staffs la veille de la finale de la Coupe de la Ligue». «Devant la désinformation, le dénigrement, les contrevérités, il me semble qu'il est temps de rétablir certaines vérités», a-t-il écrit dans sa missive. «La finale de la CAF jouée, les joueurs constatent que rien ne s'arrangeait au niveau financier, les retards de salaires et de primes perdurent. Les joueurs et l'ensemble du staff (entraîneurs et adjoints compris) ont souhaité que la direction du club signe un protocole d'accord dans lequel la direction s'engage à régulariser les primes de match non payées avant la fin de la saison, soit le 24 août 2021».

«Promesses non tenues»

En effet, les joueurs et le staff souhaitaient que les promesses orales de Mellal deviennent, pour une fois dans la saison, «des certitudes écrites (les paroles s'envolent, les écrits restent). A aucun moment, il n'a été question de boycotter la



■ Lavagne voulait «rétablir la vérité».

(Photo > D.R.)

finale et aucun chantage n'a été exercé sur la direction». Pour tout le monde «les joueurs étaient tous conscients de l'importance de gagner cette finale pour ne pas rater l'occasion de rentrer dans l'histoire de la JSK en donnant un 28^e titre au club, après lui avoir redonné son lustre africain en atteignant la finale de la Coupe de la CAF», précise t-il.

«Je n'ai jamais fait de chantage»

Après la finale, il explique que «la direction m'a envoyé une mise à pied et pour récupérer mes affaires personnelles, je me suis présenté le 12 août dernier au stade à 19h, alors que la séance était programmée à 18h30, et ce, pour que je ne croise personne, mais à mon arrivée devant les vestiaires, j'ai trouvé le président Mellal et l'entraîneur des gardiens, Omar Hamegad qui a reçu, lui aussi, une mise à pied. Dès que le président m'a vu, j'ai pris mon téléphone pour l'enregistrer, il m'a enlevé mon téléphone portable. Heureusement que les joueurs sont sortis et m'ont aidé à le récupérer», a-t-il indiqué. Il confirme dans son communiqué qu'il n'avait «pas

fait de chantage, j'ai juste demandé des garanties... C'était de notre droit d'exiger des garanties et cela n'est pas du chantage». Avant d'ajouter que «la direction me doit encore deux salaires et j'ai chargé mon avocate d'aller voir avec les dirigeants, sinon j'irai à la Fifa».

«Je n'ai signé à l'USMA qu'après la finale»

L'entraîneur Denis Lavagne révèle dans son communiqué qu'il n'était même pas au courant des recrutements. «J'ai appris la signature d'Oukil et Doumbia ainsi que des autres joueurs dans la presse et c'est là que j'ai senti que les dirigeants ne voulaient plus de moi... Lorsque j'ai constaté que rien n'allait changer et qu'on sera toujours confronté aux mêmes problèmes la saison prochaine, j'ai décidé de partir, surtout que les dirigeants n'ont pas gardé les cadres comme je l'ai souhaité... On a remporté le trophée de la Coupe de la Ligue après 10 ans de disette et c'était un plaisir pour moi de travailler avec des joueurs de bonne famille». Les pourparlers avec les dirigeants de la JSK ont com-

mencé au mois de février dernier, mais mon agent leur avait demandé de faire leur proposition par écrit et ils ont mis beaucoup de temps pour le faire et il y a eu entre-temps les déclarations du président dans lesquelles il a affirmé que l'équipe n'a pas encore atteint ses objectifs et qu'il ne négocierait avec moi qu'à la fin de la saison. J'ai senti qu'il ne voulait pas que je reste. Même si j'avais le droit de négocier avec les clubs souhaitant m'engager 6 mois avant la fin de mon contrat, je n'ai commencé à discuter avec les clubs qui m'ont sollicité qu'après m'être rendu compte que le frère du président n'était pas chaud pour me garder. Je n'avais signé à l'USMA qu'après la finale de la Coupe de la Ligue, alors que la loi m'autorise à le faire avant». Telle est la version de Denis Lavagne.

Synthèse de H. Hichem

A voir

- Canal + Sport : PSV Eindhoven - Benfica Lisbonne à 20h
- BelN Sports 3 : Huddersfield Town - Everton à 20h

La Der

Mondiaux d'athlétisme (U20) : L'Algérien Mohamed-Ali Gouaned en argent

Le demi-fondiste algérien Mohamed-Ali Gouaned a décroché la médaille d'argent sur le 800 mètres des championnats du monde des moins de 20 ans, qui se sont clôturés dimanche soir dans la capitale kényane, Nairobi.

L'Algérien est entré en deuxième position, en 1 minute, 44 secondes et 45 centièmes, derrière le Kenyan Emmanuel Wanyonyi, vainqueur en 1:43.76, au moment où un autre Kenyan, Noah Kibet, a complété le podium en 1:44.88. Selon la Fédération algérienne d'athlétisme, «le chrono de Gouaned est considéré comme un nouveau record national du 800 mètres chez les moins de vingt ans». De son côté, Abderrahmane Daoud a terminé en 14^e position en finale du 3 000 mètres/steeple, disputée un peu

plus tôt dans la journée, et pendant laquelle il avait réalisé un chrono de 9 minutes, 18 secondes et 96 centièmes. Cette course a été remportée par le Kenyan Amos Serem en 8:30.72, devant l'Ethiopien Tadese Takélé (8:33.15), au moment où un autre Kenyan, Simon Kiprop a complété le podium, en 8 minutes, 37 secondes et 79 centièmes. Pour sa part, Ghania Rezzik a terminé en 11^e position de la finale du 1 500 mètres féminin, avec un chrono de 4 minutes, 33 secondes et 68 centièmes. Cette course a été remportée par la Kenyane Purity Chepkirui, en 4 minutes, 16 secondes et 7 centièmes, devant l'Ethiopienne Diribe Welteji (4:16.39), au moment où une autre Kenyane, Winnie Jemutai, a complété le podium, en

4 minutes et 18 secondes. Au total, l'Algérie a engagé 11 athlètes dans ces championnats du monde des U20 (7 garçons / 4 filles), et dont Mohamed-Ali Gouaned a été finalement le seul à décrocher une médaille.

Les huit autres représentants algériens dans cette compétition ont été : Yazid Dalla (3 000 mètres steeple), Karim Belmahdi (1 500 mètres), Haïthem Chenitef (800 mètres), Soheil Aloui (10 000 mètres/marche) et Abdennour Ameur (10 000 mètres/marche) chez les garçons, ainsi que Melissa Touloum (10 000 mètres/marche), Rokaïa Mouici (1 500 mètres) et Rahil Hamel (100 mètres/haies) chez les filles.